

CHRONIQUES DES ZONES ROUGES

LE TERRAIN RACONTÉ PAR CEUX QUI EN REVIENNENT



GESTION DES RISQUES

SÉCURITÉ PRIVÉE

SOLDATS DU FEU

EXPERTISES

CONNAISSANCE DU MONDE

TACTIQUE ET STRATÉGIE

POLICE

GESTION DE CRISE

LÉGISLATION

HISTOIRE

TERRORISME

ARMÉES

SAUVETAGE

FORMATIONS

ANALYSES



EDITORIAL

Des vies sont régulièrement bouleversées, parfois tragiquement perdues, à cause d'une négligence, d'un accident de la route, d'un incendie, d'un vol, d'une agression, voire, dans les cas extrêmes, d'événements de grande ampleur (catastrophe naturelle, accident industriel, conflit armé...). Face aux aléas, parfois dramatiques de l'existence, de nombreux métiers, exercés par une multitude d'hommes et de femmes aux compétences variées, ont pour rôle de veiller à la sécurité des personnes et des biens et de participer à la préservation de l'environnement.

Afin de favoriser le partage des expériences ainsi que des réflexions, savoir-faire et analyses qui peuvent en découler, la revue *Chroniques des zones rouges* ouvrira ses colonnes à celles et ceux qui ont été victimes ou spectateurs d'événements malheureux ainsi qu'aux acteurs des secours et des soins, aux agents de sécurité privée, policiers et militaires qui ont vécu des situations exceptionnelles, riches en enseignements.

Marc Lemaire



Photo de couverture : feu de forêt en mars 2024 (crédit photo : iStock.com/Toa55)

Les dessins d'illustration ne portant pas de légende ont été produits à l'aide de l'IA (freepik.com/magnific.com).

SOMMAIRE

FOCUS : LE VOL DU MUSÉE DU LOUVRE – L'ÉLIMINATION D'EL MENCHO – LE MODÈLE SALVADORIEN	2
PAR LA RÉDACTION	
KIDNAPPING D'UN INTERNATIONAL EN LIBYE	3
PAR FRANK MAUSER	
L'UTILISATION DES DRONES PAR DAESH DURANT LA PÉRIODE 2014–2017	7
PAR STÉPHANE CHATTON	
L'USAGE DES DRONES PAR LES NARCO-TRAFIQUANTS EN FRANCE	11
PAR LA RÉDACTION	
LE DRONE IRANIEN SHAHED 136	12
PAR STÉPHANE CHATTON	
DES DRONES POUR LES SAPEURS-POMPIERS DE MADAGASCAR	13
PAR RAYMOND GUYADER	
LA PLACE DU SAUVETAGE AU COMBAT AU SEIN DES UNITÉS DE LUTTE ANTI-BRACONNAGE	17
PAR GAUTHIER SELVA	
FOCUS : LES FAUX SITES ADMINISTRATIFS – LA LÉGION D'HONNEUR 10 ANS APRÈS LE BATACLAN – L'HANTAVIRUS	20
PAR LA RÉDACTION	
CONCEPT D'AUTO-DÉFENSE DU VILLAGE CROATE	21
PAR NICOLAS HORVAT	
LA MÉTHODE DE DÉPLACEMENT OPÉRATIONNELLE ET TACTIQUE	33
PAR ALEXANDRE OLLIER	
MAÎTRE DE CHIEN LORS D'UNE ALERTE À LA BOMBE VISANT UN AVION DE LIGNE	39
PAR BOCAR KALEL	
INTRODUCTION À LA SÉCURITÉ DES DISCOTHÈQUES	42
PAR LA RÉDACTION	
LE RÔLE DU PORTIER À L'ENTRÉE DES DISCOTHÈQUES	43
PAR ANTOINE ETOUNDI	
LE SAHEL À L'ÉPREUVE DE LA GUERRE INSURRECTIONNELLE	47
PAR MARC LEMAIRE	

Directeur de la publication et de la rédaction : Marc Lemaire
Directrice adjointe de la rédaction : Thérèse Chevalier-Gontran
Conseillers de la rédaction : Frédéric Morlet, Nicole Ferrandi
Service lecteurs : Irène Keïta

Revue électronique trimestrielle soutenue par l'association loi 1901 :

Echo des Zones Rouges

7, rue Notre-Dame

20 200 Bastia (France)

Site : <https://zonesrouges.org/>

LE VOL DU MUSÉE DU LOUVRE ÉTAIT PRÉVISIBLE

Le 19 octobre 2025, quatre individus s'attaquent au musée du Louvre en plein jour. Deux d'entre eux accèdent à un balcon du premier étage à l'aide d'un monte-charge qu'ils ont eux-mêmes apporté. De là, ils forcent – sans grande difficulté – la porte-fenêtre qui donne accès à la galerie Apollon où sont exposés les bijoux de la Couronne.

Après avoir découpé, en quelques minutes, deux vitrines de sécurité à la disqueuse, ils s'emparent de huit bijoux (dont un qu'ils perdront dans leur fuite), et reprennent le monte-charge pour rejoindre la rue où les attendent leurs deux complices à scooter.

Dans les suites de ce vol spectaculaire, exécuté en moins de 8 minutes, tous les membres du commando et leurs complices sont identifiés, arrêtés et mis sous les verrous. Mais les bijoux restent introuvables. La valeur des biens volés est estimée à 88 millions d'euros. A l'égard du patrimoine, le préjudice réel est inestimable.

Le 25 novembre suivant, le quotidien *Le Monde* rapporte qu'un « audit de sûreté mené en 2018 par le joaillier Van Cleef & Arpels pour le musée avait identifié très précisément, comme point de vulnérabilité, le balcon emprunté par les cambrioleurs et le recours à un monte-charge pour y accéder »... Bien qu'inquiétant, ce rapport était donc resté sans suite pendant sept années, jusqu'à ce que survienne l'irréparable.

Commentant cette affaire et rappelant la vulnérabilité des musées en général, Michel Guerrin, rédacteur en chef au *Monde*, écrivait dans sa chronique du 19 décembre que « dans un musée, la sécurité passe après l'art et l'accueil du public ».

A l'appui de son constat, il revenait sur un rapport de la Cour des comptes qui, rédigé avant le vol, mais communiqué après, avait constaté que, entre 2018 et 2024, le musée du Louvre avait dépensé quatre fois plus d'argent pour enrichir sa collection que pour la protéger.

Ce qui est vrai pour les musées, soucieux d'attirer toujours plus de public afin d'augmenter leurs recettes et d'accroître leur notoriété, est également vrai pour nombre d'entreprises et de projets de toute nature : la sécurité est réduite dans les esprits à un volet qui coûte sans rien rapporter. Son rôle n'est bien souvent compris que trop tard, lorsque le mal est fait. ■

L'ÉLIMINATION D'EL MENCHO AU MEXIQUE

Nemesio Oseguera Cervantes, alias « El Mencho », chef du cartel Jalisco Nueva Generación (CJNG), a été tué à Tapalpa (Jalisco), le 22 février 2026, lors d'une opération militaire mexicaine. Cette opération avait été préparée avec de précieuses informations fournies par les services de renseignement américains.

En représailles à la mort de son chef, le CJNG a mis la région de Guadalajara à feu et à sang : routes bloquées, bus et magasins incendiés, aéroports fermés, confrontations violentes avec les forces de sécurité, dont 25 membres au moins ont été tués.

Bien que fortement déstabilisé, le cartel a poursuivi les activités qui avaient fondé sa puissance. Plusieurs lieutenants rivaux se sont partagé le pouvoir de leur ancien chef et ont fragmenté puis réorganisé les anciens réseaux, les rendant ainsi plus difficiles à neutraliser.

Finalement, malgré le succès de l'opération militaire, le cartel continue de fournir le marché américain en fentanyl, une drogue de synthèse qui provoque chaque année des dizaines de milliers de morts par overdose. ■

LE MODÈLE SALVADORIEN EST-IL UNE SOLUTION ?

Jusqu'en 2022, hors zones de guerre, le Salvador était l'un des pays les plus dangereux au monde avec un taux d'homicides très élevé. Vivant de l'extorsion, du trafic de drogue, de la prostitution forcée et de la criminalité de rue, les gangs, appelés *maras*, contrôlaient de nombreux quartiers populaires. Usant de la corruption et de la violence armée, ils parvenaient à limiter les intrusions des forces de l'ordre dans leurs territoires.

En à peine trois ans, le pays a réduit drastiquement la criminalité au point que, pour le touriste américain, il est devenu plus sûr que la France, l'Italie ou encore l'Angleterre.

Pour parvenir à ce résultat, Nayib Bukele, président du pays depuis 2019, a instauré, à compter de mars 2022, un état d'exception permanent. À la faveur de ce cadre juridique, l'armée ainsi qu'une police et une justice aux droits étendus, ont engagé une répression massive et systématique contre les *maras*.

Afin d'extraire de la société, de façon définitive, les profils les plus dangereux, déjà coupables de crimes, l'État a fait sortir de terre, en à peine sept mois, une prison de haute sécurité : le Centre de confinement du terrorisme (CECOT). La structure est composée de huit hangars abritant des dizaines de cellules, aussi hautes que larges, pouvant accueillir jusqu'à 80 détenus.

Mais, menées sur une courte période, les arrestations de masse ont engorgé les tribunaux. Pour résorber les innombrables dossiers en souffrance, une loi de 2023 autorise les procès collectifs... Plus inquiétant encore, de nombreux innocents, enfermés avec les coupables, peinent à se faire entendre lorsqu'ils ne sont pas maltraités par leurs geôliers ou par les autres détenus.

Après avoir réussi à démanteler les gangs, l'État pourrait désormais constituer, pour une partie des populations, une nouvelle menace. À moins de renouer avec les principales règles d'un État de droit, ses dérives pourraient alimenter des mouvements de contestation, voire faire naître une violence de nature politique... ■

KIDNAPPING D'UN INTERNATIONAL EN LIBYE

FRANK MAUSER
CONSULTANT EN SÛRETÉ



Vue de Tripoli en 2015 (crédit photo : iStock.com/batuhanozdel)

L'AUTEUR

Frank Mauser compte plus de deux décennies dans le conseil en sûreté et la gestion des risques en environnements dégradés. Il a travaillé dans différents pays d'Europe, du Proche-Orient et d'Afrique pour le compte d'ONG et d'organisations internationales.

Ses expertises couvrent l'analyse de la menace djihadiste, la formation aux protocoles sécuritaires et le soutien opérationnel, sur le terrain, aux organisations confrontées à une situation de crise.

AVERTISSEMENT : Le kidnapping et l'arrestation arbitraire seront régulièrement abordés dans les numéros de la revue afin que le lecteur en comprenne les mécanismes, les enjeux ainsi que les outils qui permettent de les prévenir et, le cas échéant, de les gérer. Cependant, pour que la gestion de ces risques reste efficace, et aussi parfois pour protéger l'identité des victimes ou des intervenants, certaines informations sur les cas rapportés ne pourront pas être partagées.

INTRODUCTION

En sécurité, le kidnapping désigne un enlèvement effectué dans l'intention d'obtenir une rançon ou une compensation. Il s'agit d'une action de force où la victime est enlevée et détenue contre sa volonté pour servir de monnaie d'échange.

L'arrestation arbitraire désigne une arrestation opérée dans un cadre légal mais à partir d'un motif abusif. Le cas rapporté ici se situe entre le kidnapping et l'arrestation arbitraire.

En zone dite hostile, où l'Etat de droit ne peut s'imposer, un enlèvement aux allures d'arrestation est une opération facile à exécuter par ceux qui détiennent les armes et un semblant de légitimité. Suite à la chute de Mouammar Kadhafi, la Libye est justement devenue une zone hostile avec une prolifération de groupes armés s'arrogeant des droits exorbitants.

UN CONTEXTE À RISQUE

Les faits se déroulent à Tripoli, au début des années 2020, dans un contexte sécuritaire fortement dégradé. Échappant à la pleine autorité du Gouvernement d'Unité Nationale, la ville est divisée en territoires que se partagent des milices armées. Celles-ci soutiennent le gouvernement mais exercent un contrôle, parfois arbitraire, sur les populations qui vivent dans leur espace ou le traversent. Les infractions réelles ou supposées à l'égard des lois du pays servent souvent de prétexte à des enlèvements, présentés comme des arrestations légitimes, mais qui peuvent être suivis d'une demande d'argent.

L'ARRESTATION

Alors que la nuit vient de tomber, sous prétexte de procéder à une perquisition, une milice armée connue pour ses exactions et notamment ses enlèvements crapuleux, investit les bureaux d'une organisation internationale où travaillent encore plusieurs employés. Elle découvre dans l'armoire per-

sonnelle d'un employé originaire d'Afrique subsaharienne quelques sachets de drogue.

Le suspectant d'être un trafiquant se jouant des lois du pays – qui sont très dures à l'égard des trafiquants comme des consommateurs de stupéfiants ou d'alcool –, elle l'interpelle et emporte ses smartphones et son argent. Le chef du groupe remet aux collègues de la victime encore présents le numéro à appeler pour obtenir des informations sur la suite de la procédure.

MISE EN PLACE DE LA GESTION DE CRISE

1/ Activation de la cellule de crise

La direction de l'organisation est informée dans l'heure suivant l'événement. Elle met sur pied une cellule de crise en moins de 12 h (voir les tableaux ci-dessous présentant sa composition).

2/ Les éléments de la gestion de crise

1. Processus de décision

Les décisions engageant l'avenir de l'organisation sont prises au niveau du siège, celles relevant de la conduite des opérations au niveau du pays.

NIVEAU SIÈGE	FONCTIONS
PDG de l'organisation	Prise des décisions engageant le bon fonctionnement et l'avenir de l'organisation
Direction de la sécurité	Conseils au PDG de l'organisation
Section support psychologique	Gestion du stress induit par les inquiétudes liées au sort du captif, notamment les premiers jours, ainsi qu'aux conséquences pour l'organisation : est-il mort ; s'il vit, est-il bien traité ? ; va-t-il s'en sortir ? ; l'organisation va-t-elle être impactée, etc.
Section conformité	Veiller à la légalité des décisions prises, des moyens employés, etc.
Section presse	Contact avec l'extérieur, notamment avec les médias

NIVEAU PAYS	FONCTIONS
Directeur pays (basé à Tunis)	Représentation de l'organisation et de ses intérêts, décisions relevant de sa compétence, etc.
Directeur sécurité et gestion des risques	Collecte des informations de sécurité, coordination et supervision des opérations (prise de contact avec les ravisseurs, négociations, versement de la rançon, etc.), contacts avec les homologues des autres organisations présentes dans le pays ainsi que, si nécessaire, avec les forces de défense et de sécurité du pays, rapportage, etc.
Directeur administratif et financier	Mise à disposition des fonds nécessaires aux opérations
Supérieur hiérarchique du collègue arrêté	Présentation du profil de l'intéressé
Section ressources humaines (RH)	Gestion du dossier administratif de l'intéressé, contacts avec sa famille, etc.

2. Enjeux discutés

- ⇒ À qui confier le dossier (avocat de l'organisation, société de sécurité, police, mairie, etc.) ? ;
- ⇒ Comment établir un canal de communication sûr avec les ravisseurs ;
- ⇒ Comment s'assurer du bon traitement de l'otage en attendant sa libération ;
- ⇒ Évaluer l'impact potentiel de l'affaire sur l'organisation, sa réputation, ses personnels, ses programmes, ses finances, etc., et, en conséquence, mettre en place des mesures pour éviter ou limiter l'impact ;
- ⇒ Faut-il impliquer ou non les forces de sécurité ?

3. Relation avec les médias

Les éléments collectés sur le terrain sont communiqués au siège qui est seul compétent pour décider ou pas de communiquer, de définir les limites à ne pas dépasser, etc.

4. Relation avec la famille de l'otage

Partie sensible confiée aux RH.

5. Relation avec d'autres services de sécurité

Le directeur sécurité et gestion des risques de l'organisation prend contact avec les principaux acteurs sécuritaires d'organisations internationales (UNDSS, CICR, société de sécurité privée, USAID, UNHCR...). Son objectif est de recueillir des informations et des conseils auprès d'organisations ayant vécu une situation similaire. Il prend également contact avec l'ambassade du pays du captif.

6. Relation avec les ravisseurs

La personne compétente pour contacter et négocier avec les ravisseurs est désignée par la cellule de crise sans nécessairement appartenir à celle-ci. Le premier contact est souvent utile pour savoir qui sera le plus compétent pour négocier.

L'avocat de l'organisation qui était prêt à jouer son rôle a été retiré du jeu dès le premier contact puisqu'il est apparu que l'arrestation ne relevait pas d'un cadre légal. Également contacté pour apporter son aide, le maire du district s'est déclaré incompétent.

7. Rapportage et traçabilité

Tous les matins, à 8 h, le directeur sécurité et gestion des risques expose à la cellule de crise du pays l'évolution de la situation et des négociations, les enjeux politiques ainsi que l'impact potentiel sur la visibilité et la réputation l'organisation

Il tient un journal de bord et consigne l'ensemble des actions menées.



LES NÉGOCIATIONS

Souvent longue, hasardeuse et coûteuse, la phase d'identification des ravisseurs n'a pas eu lieu dans le cas présent puisque ceux-ci ont laissé le numéro à appeler pour les retrouver.

Quelques jours après l'arrestation du captif, dont personne n'avait de nouvelles, le commandant des forces de la milice propose une rencontre avec le représentant de l'organisation. Il exige, au cours de l'entretien, le versement d'un millier d'euros en échange d'informations sur le détenu et

de l'assurance d'un « meilleur traitement ». Il menace, non pas d'exécuter le captif – ce qui n'est pas à exclure non plus –, mais de le livrer aux autorités légales du gouvernement d'Union nationale. Cette perspective n'est guère rassurante, l'intéressé ayant des faits délictueux à se reprocher et les prisons d'Etat comme la justice corrompue du pays ne lui promettant pas un traitement équitable. Sans compter l'impact majeur sur la réputation de l'organisation

Dès lors, deux canaux distincts se mettent en place :

– La gestion des négociations est confiée à la société de sécurité privée européenne avec qui l'organisation a un contrat. Le négociateur de la société en question recevra des demandes de rançon variées, allant de 3 000 à 15 000 €, accompagnées de menaces.

– Le coordinateur national de l'organisation, qui est originaire de Tripoli où il possède un vaste réseau, prend l'initiative de mener officieusement des négociations parallèles. Les ravisseurs exigeront rapidement de l'avoir pour seul interlocuteur.

LA LIBÉRATION

Les négociations menées par la société de sécurité reposent sur des contacts exposant l'organisation à une mauvaise publicité, la multiplication d'intermédiaires et donc, mécaniquement, une augmentation vertigineuse de la rançon qui finit par atteindre un montant exorbitant, inacceptable. Elles connaissent par ailleurs de multiples revers indiquant une mauvaise maîtrise du terrain.

C'est finalement le canal officieux, ouvert par le coordinateur national, qui aboutit le premier pour un montant à verser raisonnable. Grâce au rapport de confiance établi avec les ravisseurs par ce canal, l'échange se fait en deux temps. L'argent est en effet versé indépendamment de la libération de l'otage.

Avec un décalage de plusieurs jours, sans prévenir personne, les ravisseurs ramènent leur prisonnier en voiture à proximité du bureau de l'organisation. Ils le laissent terminer le trajet à pied.

Immédiatement pris en charge par la société de sécurité, l'intéressé est soumis à un simple examen médical qui ne retient qu'un état d'épuisement lié à ses conditions difficiles de détention. Même s'il ne présente pas de traces de coups, la victime rap-

porte que, pour l'obliger à donner le nom de ses complices, ses geôliers l'ont violenté pendant la première semaine de séquestration.

Lorsque toutes les formalités de son retour sont accomplies, il prend l'avion à l'aéroport international pour retrouver sa famille. Son contrat ayant pris fin pendant sa détention, il ne sera plus jamais question de faire appel à ses services, en Libye ou ailleurs. Il n'aura pas droit non plus à une quelconque indemnité pour les préjudices subis en détention.

LEÇONS À RETENIR

Même si l'enlèvement a été arbitraire puisqu'il a été exécuté par des milices ne possédant aucun mandat de police, il a tout de même été le résultat d'une faute de sécurité majeure de la victime.

Évidemment conscient du caractère délictueux de ses activités, l'intéressé avait de plus reçu, lors de son arrivée en Libye, un briefing sécurité le sensibilisant aux règles de pays à respecter et aux menaces que faisaient peser les milices sur les populations ainsi que sur le personnel des organisations internationales.

En zone hostile, une organisation doit faire reposer sa sécurité sur des procédures et règles rigoureuses, régulièrement mises à jour pour s'adapter à l'évolution des menaces. Si l'organisation détecte, parmi ses personnels, un élément qui ne suit pas scrupuleusement les règles édictées, elle doit le sanctionner, voire le renvoyer.

Dans le cas présent, l'otage a pu être libéré vivant tandis que, si l'on excepte le coût relativement élevé de la gestion de crise, l'organisation n'a pas été impactée pour ce qui concerne son maintien dans le pays, sa réputation, ses opérations et la sécurité de ses autres personnels.

Les sociétés de sécurité occidentales qui opèrent en Afrique n'ont que rarement les réseaux appropriés pour réagir à un kidnapping ou à une arrestation arbitraire. Pour qu'un Occidental puisse être pleinement efficace dans un tel contexte, il doit être implanté dans le pays depuis de nombreuses années, maîtriser la langue locale majoritaire, voire être marié à une femme de la région, et disposer, bien entendu, des compétences intellectuelles, émotionnelles et morales requises pour une négociation de ce type. ■



L'UTILISATION DES DRONES PAR DAESH DURANT LA PÉRIODE 2014–2017

STÉPHANE CHATTON

SPÉCIALISTE DE LA LUTTE ANTI-DRONES



Photo 1 – Opérateurs de Daesh lançant un drone dans le ciel (capture d'une vidéo de propagande de l'Etat islamique)

L'AUTEUR

Stéphane Chatton a dirigé, de 2015 à 2018, trois entreprises spécialisées dans les drones ainsi que dans les systèmes de lutte et de détection anti-drones. À cette époque, il n'observa pas seulement une « tendance technologique » : il vit une « grammaire tactique en train de s'écrire », portée par des objets ordinaires – quadricoptères civils, batteries, pièces détachées, caméras – et par une logique beaucoup moins ordinaire : convertir des produits du commerce grand public en capacités militaires.

Il a ainsi suivi de près la montée en puissance des drones chez Daesh.

Spécialisé dans la formation et la lutte anti-drones, il est actuellement le président du Centre Européen de Formation Interdisciplinaire (www.cefid.fr).

INTRODUCTION

Daesh a été l'un des premiers acteurs non étatiques à transformer des drones du commerce pour en faire une arme de guerre aux multiples fonctions. Ce n'est pas l'histoire d'un gadget, ni celle d'une innovation miraculeuse. C'est l'histoire d'une accélération : une plateforme *low-cost*, conçue pour filmer des vacances, devient successivement capteur de renseignement, outil de propagande, puis outil de guidage et parfois vecteur de frappe. Pour les professionnels de la sécurité, la leçon est claire : la supériorité ne se mesure plus uniquement à la sophistication technique, mais aussi à la vitesse d'appropriation, à l'organisation et à la capacité d'itération.

Menée dans le dans le cadre de travaux sur les technologies duales susceptibles d'être détournées par des acteurs terroristes ou criminels, l'analyse



de la période 2014–2017 est particulièrement instructive : elle permet de comprendre comment un groupe non étatique peut obtenir une forme de « micro-airpower¹ » *low-tech*, non pas en inventant une domination technique, mais en alignant des conditions concrètes — sanctuaires territoriaux, ateliers, flux logistiques, routines — et en amplifiant les effets obtenus par la narration.

Cet article propose une lecture courte, structurée et opérationnelle de cette séquence : ce que Daesh a réellement réalisé avec des drones civils, pourquoi cela a fonctionné un temps et ce que cette histoire dit — aujourd’hui encore — sur la militarisation rapide des technologies grand public. Parce que la question n’est plus de savoir si ces outils peuvent faire la guerre ; elle est de comprendre comment une organisation transforme une menace faible en une capacité structurée, et à partir de quel moment le « signal faible » devient un problème stratégique.



Ph. 2 – Drone de Daesh neutralisé lors de la bataille de Mossoul. Noter les deux grenades artisanales prêtes à être larguées.

LE TERRITOIRE : LA CONDITION MÈRE DE LA MASSIFICATION

La première clé est territoriale. Tant que Daesh règne en Syrie et en Irak, il dispose d’un avantage rarement présenté comme tel : des sanctuaires. Un territoire contrôlé, même contesté, offre des lieux où l’on peut stocker, assembler, tester, s’entraîner, planifier. Cela change tout. Sans ces espaces, un drone n’est rien de plus qu’une initiative opportuniste - un vol décalé, une vidéo, une nuisance. Avec ces espaces existants, il devient une

(1) Le *micro-airpower* est la **capacité aérienne, de très petite échelle**, obtenue avec des moyens légers (souvent civils), qui permet à un acteur non étatique de produire **des effets traditionnellement associés à l’airpower** — sans aviation, sans supériorité aérienne, et sans technologies de rupture

capacité : des équipes peuvent être structurées, des routines développées, des pertes absorbées et, surtout, la répétition assurée.

C’est là que la « micro-puissance aérienne » *low-tech* prend vie : non pas en misant sur l’évolution technique des drones, qui furent, individuellement, à peine transformés, mais dans la capacité à entretenir dans le temps une présence aérienne sur le champ de bataille, suffisamment dense pour affecter le tempo de l’attaque ennemie.



Ph. 3 – Restes de drones dans un atelier de Daesh à Mossoul (© Vera Mironova)

LES ATELIERS : TRANSFORMER L’ATTRITION EN UNE DÉPENSE D’EXPLOITATION DE BASE

Une deuxième clé, souvent sous-estimée, se joue à l’atelier. Non pas un *high-tech* fantasmé, mais un atelier reposant sur la simplicité et le pragmatisme : un lieu où l’on répare, adapte, standardise, et surtout où l’on remet rapidement en service.

En vertu de la logique *low-tech*, la perte d’un drone ne constitue pas un revers : si le système est bien conçu, elle ne se traduit ni par un échec tactique, ni par une contrainte logistique handicapante. Elle fait figure de dépense, au même titre qu’une grosse munition consommée.

Autrement dit, dans sa forme « juste », l’atelier fait basculer l’attrition du registre de la rupture vers celui de l’exploitation : il transforme les pertes en **coût d’usage** prévisible, absorbable, sans impact majeur sur le financement et le rythme des opérations.



Et, surtout, l'atelier accélère la boucle d'apprentissage. C'est là que l'expérience du terrain se transforme en améliorations concrètes : utilisation, retour d'expérience, ajustement, puis remise en ligne. Cette vitesse d'exécution est un multiplicateur souvent plus décisif que la performance pure. Un acteur capable d'itérer vite conserve l'initiative, même avec des ressources limitées : il corrige, standardise, et relance avant que l'adversaire n'ait pu élaborer et stabiliser sa parade. De 2016 au début 2017, cette capacité d'itération rapide a été un levier critique pour augmenter la cadence et soutenir la pression dans la durée.



Ph. 4 – Soldat irakien tenant dans la main gauche un drone *Phantom* (sans ses hélices), et dans la main droite les deux grenades artisanales qu'il transportait.

LA CHAÎNE CLANDESTINE D'APPROVISIONNEMENT : FACTEUR STRUCTURANT DE LA MONTÉE EN PUISSANCE « LOW-TECH »

La troisième clé : la logistique. Un drone « bon marché » n'est jamais gratuit à grande échelle. Batteries, pièces, maintenance, remplacement : le *low-tech* fonctionne comme un modèle consommable ; un modèle consommable en grande quantité nécessite un flux. Daesh a, pendant un certain temps, réussi à garder le secret sur sa chaîne d'approvisionnement. Celle-ci s'est avérée suffisamment robuste et stable pour soutenir des achats répétés, des relances, ainsi que des itinéraires discrets ou protégés entre l'étranger et ses sanctuaires.

C'est là que le raisonnement devient asymétrique : l'ennemi n'a pas à neutraliser « un drone » — au lieu de cela, il doit maintenant seulement réagir à la cadence. Mais réagir à un rythme soutenu de l'adversaire prend du temps, de l'énergie, de

l'attention, des protocoles, de la formation, de la discipline. Même si la létalité est limitée, l'effet peut être significatif : ralentir, disperser, raidir les mouvements, alourdir la prise de décision. Le drone devient alors une arme de friction, un créateur de coût cognitif.



Ph. 5 – Drone larguant ses munitions (photo-montage)

LA PROPAGANDE : L'AMPLIFICATEUR DE PUISSANCE QUI TRANSFORME L'IMPACT TACTIQUE EN PUISSANCE PERÇUE

La dernière clé — et sans doute la plus caractéristique chez Daesh — n'est pas le drone en lui-même, mais **l'image produite par le drone**. Les documents décrivent explicitement une logique à double détente : employer le drone pour **agir** (surveiller, coordonner, frapper) et, simultanément, pour **publier** ces capacités afin de nourrir la propagande.

Cette imagerie aérienne offre une verticalité symbolique : survoler, observer et filmer « d'en haut » revient à se mettre en scène comme un acteur étatique — contrôle, visibilité, preuve.

Ce n'est pas un détail esthétique : c'est un multiplicateur de puissance, parce qu'il agit sur quatre leviers très concrets. D'abord **l'intimidation** (l'idée d'être vu suffit à contraindre). Ensuite la **légitimation** (l'aérien filmé « atteste » d'une capacité de manœuvre). Puis le **recrutement** (la modernité technologique, mise en récit, attire). Enfin, et surtout, la **surreprésentation** du succès : l'image donne l'impression d'une efficacité continue, même quand la réalité tactique est plus nuancée.

Certains rapports indiquent que Daesh diffuse des plans aériens de ses succès (notamment d'attaques suicides) et ne diffuse pas les séquences



d'échec. Ils précisent également que les vidéos sont montées avant publication et volontairement stylisées pour ressembler à des jeux vidéo, afin de maximiser l'impact — en particulier sur des publics jeunes.

Le même document détaille trois usages médiatiques récurrents : 1/ filmer avant et jusqu'à l'attaque – 2/ filmer l'après-coup (victimes, confusion, désorganisation) – 3/ enrichir d'autres productions via des caméras HD et des insertions, y compris dans des contenus de propagande plus durs. Et cette production n'est pas seulement virale : certaines informations et images sont reprises dans les magazines de l'organisation (Al-Naba, Rumiya), ce qui stabilise et prolonge l'effet au-delà de la vidéo ponctuelle.

Enfin, un détail technique dit beaucoup sur l'intention : le flux vidéo en vol est enregistré sur carte SD pour examen ultérieur et préparation de contenus. Autrement dit, l'image n'est pas une opportunité ; c'est une chaîne de production.



Ph. 6 – Attaque par véhicule-suicide filmée par drone avant d'être diffusée dans le cadre de la propagande de Daesh.
 Séquence (Sq.) 1 : la cible est signalée sur la photo par un cercle rouge et le véhicule-suicide par un cercle vert. Sq. 2 : le véhicule suicide est à quelques mètres de sa cible. Sq. 3 : le succès de l'opération est attesté par la boule de feu.

Au total, le drone ne produit pas seulement un effet tactique. Il produit un effet de preuve : il rend visible une capacité, la met en scène, la rend mémorable et transmissible. C'est ainsi qu'un impact local, parfois limité, peut devenir une puissance perçue — donc un effet psychologique et, par extension, un effet politico-narratif.

CE QUE CE CAS ENSEIGNE AUX PROFESSIONNELLS DE LA SÉCURITÉ

Le cas de Daesh (2014–2017) rappelle une règle simple : le danger ne vient pas du drone, mais du système qui le rend répétable. Un quadricoptère civil devient une micro-puissance aérienne lorsque quatre blocs s'alignent : territoire (sanctuaires), ateliers (itération), chaîne d'approvisionnement (rythme), narration (amplification).

La conséquence pratique est directe pour la sécurité publique comme privée : il faut casser le rythme tout en chassant l'objet lorsque nécessaire. Interceptor un drone règle un incident immédiat ; désorganiser les conditions qui permettent d'en relancer dix réduit la menace à long terme. Cela met l'accent sur une approche hybride : tactique (chasse et interception) et stratégique (perturbation des écosystèmes soutenant les drones, comme les réseaux de commande, les fournisseurs ou les zones de lancement) .

Et la même grille explique l'effondrement : quand le territoire se rétrécit, que les ateliers disparaissent et que les flux se fragmentent, la cadence tombe — et avec elle l'avantage décisif du *low-tech* : la « massification ».

Autrement dit, dans une approche C-UAS (*Counter-Unmanned Aircraft Systems*²) réaliste, l'indicateur n'est pas seulement la sophistication adverse, mais aussi **sa capacité à produire, réparer, relancer.** ■

BIBLIOGRAPHIE

Archambault, E., & Veilleux-Lepage, Y. (2020). Drone imagery in Islamic State propaganda: flying like a state. *International Affairs*, 96(4), 955–973. <https://doi.org/10.1093/ia/iiaa014>.

Bajema, N. E. (2018, April). *Emergence & convergence: Risk assessment survey (Subject matter expert survey results analysis)*. Center for the Study of Weapons of Mass Destruction, National Defense University.

Balkan, S. (2017). *Daesh's drone strategy: Technology and the rise of innovative terrorism* (H. Öz, Trans.). SETA.

Catalano Ewers, E., Horowitz, M. C., Kahn, L., & Scharre, P. (2017, June). *Drone proliferation: Policy choices for the coming era of unmanned systems*. Center for a New American Security (CNAS).

Figueiredo, B. M. (2024). *The use of uncrewed aerial systems by non-state armed groups: Exploring trends in Africa*. United Nations Institute for Disarmament Research (UNIDIR).

(2) C-UAS désigne les systèmes et technologies visant à détecter, suivre, identifier et neutraliser les drones (UAS) non autorisés ou hostiles.



Gettinger, D. (2016, December 13). *Drones operating in Syria and Iraq*. Center for the Study of the Drone at Bard College.

Global Counterterrorism Forum. (n.d.). *Berlin Memorandum on Good Practices for Countering Terrorist Use of Unmanned Aerial Systems*.

INTERPOL. (2020, January). *Framework for responding to a drone incident: For first responders and digital forensics practitioners*. INTERPOL Global Complex for Innovation.

Lyle, P. (2019). Air power proliferation: How “commercial-off-the-shelf” drones are being used by violent extremist organisations to influence the future of warfare in the air. *Air and Space Power Review*, 22(3). UK Ministry of Defence.

Rassler, D. (2018, July). *The Islamic State and drones: Supply, scale, and future threats*. Combating Terrorism Center at West Point.

Rassler, D., al-`Ubaydi, M., & Mironova, V. (2017, January 31). *The drone documents: Islamic State's management, acquisition, and DIY tradecraft*. Combating Terrorism Center at West Point.

Watson, B. (2017, January 12). The drones of ISIS. *Defense One*.

Veilleux-Lepage, Y., & Archambault, E. (2022). *Drone imagery in Islamic State propaganda: Contextualization and assessment*. International Centre for Counter-Terrorism (ICCT).

SOURCES DES ILLUSTRATIONS

- Ph. 1 – *Opérateurs de Daesh lançant un drone dans le ciel* : capture d'une vidéo de propagande de l'Etat islamique - visible sur le site <https://ctc.westpoint.edu/> présentant l'article de Done Rassler (2016), « Remotely Piloted Innovation: Terrorism, Drones and Supportive Technology ».
- Ph. 2 – *Drone de Daesh neutralisé lors de la bataille de Mossoul* : photo venant probablement de l'armée irakienne, également utilisée dans diverses publications, sans auteur retrouvé.
- Ph. 3 – *Restes de drones dans un atelier de Daesh à Mossoul* : photo de Vera Mironova, publiée avec son aimable autorisation.
- Ph. 4 – *Soldat irakien tenant dans la main gauche un drone du commerce Phantom...* : photo diffusée le 1^{er} avril 2017 sur le compte privé X (Twitter) du journaliste Jonathan Beale (@bealejonathan) avant de réapparaître dans diverses publications, sans que l'auteur ne soit cité.
- Ph. 5 – *Drone larguant ses munitions* : montage réalisé pour les besoins de l'article.
- Ph. 6 – *Attaque-suicide par véhicule filmée par drone* : séquences extraites d'une vidéo de propagande de Daesh.

POLICE

L'USAGE DES DRONES PAR LES NARCO-TRAFIQUANTS EN FRANCE

DES CHIFFRES INQUIÉTANTS

Editée début janvier, une note confidentielle de l'OFAST (Office Anti-Stupéfiants) sur l'usage des drones par les narco-trafiquants a pu être consultée par des journalistes. CNEWS, le JDD, TF1 Info ou encore Le Figaro en ont divulgué quelques éléments.

Connues depuis 2017, les livraisons illégales par drones, fournissant notamment téléphones et stupéfiants aux détenus des prisons françaises, ont connu ces quatre dernières années un essor spectaculaire. Au nombre de **37** en 2021, les livraisons recensées sont passées à **411** en 2023 et à **2 121** entre janvier et début octobre 2024.

En janvier dernier, un drone intercepté à la prison de Lons-le-Saunier transportait une arme de poing, des munitions et une scie à métaux...

Dotés de caméras, ces petits appareils volants servent aussi à surveiller et à ravitailler les points de deal, à suivre les mouvements des forces de l'ordre ou encore à orienter les consommateurs pour leurs achats.

Les ports français, hauts lieux de trafics en tout

genre, sont également sous la surveillance de drones illégaux.

LA RÉACTION DES AUTORITÉS COMPÉTENTES

La Direction de l'Administration Pénitentiaire (qui appartient au ministère de la Justice) a lancé en 2021 un programme national de protection de ses établissements contre les drones. Début 2026, sur 186 établissements pénitentiaires existant en France, 58 ont déjà été dotés d'un dispositif de lutte anti-drones. Avant la fin de l'année, une centaine d'établissements devraient être équipés. Il s'agira évidemment des établissements les plus sensibles.

Des systèmes portables de détection pour drones sont actuellement déployés à titre expérimental dans 12 quartiers sensibles de Seine-Saint-Denis pour contrer la surveillance des points de deal par les narco-trafiquants.

Grâce aux moyens de lutte déployés par les autorités portuaires, le plus grand port de France, au Havre, est parvenu à réduire le nombre de survols illégaux de 3 300 en 2024 à 1 094 en 2025. ■

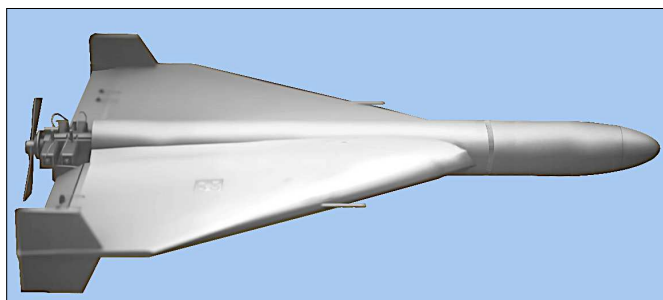


LE DRONE SHAHED 136 IRANIEN

STÉPHANE CHATTON

SPÉCIALISTE DE LA LUTTE ANTI-DRONES

En 2007, l'ONU adopte des résolutions renforçant les sanctions et un embargo sur les exportations d'armements vers l'Iran, limitant l'accès de ce pays aux chars, aéronefs de combat et armements conventionnels majeurs. En réponse, l'Iran investit dans des alternatives asymétriques, donnant naissance à une **munitio**n rôdeuse longue portée de faible coût, produite en masse : le Shahed 136. L'engin peut être lancé en nombre important dans des attaques coordonnées. Chaque drone suit une trajectoire préprogrammée, mais l'effet recherché est collectif : saturation des radars, dispersion des moyens d'interception, consommation des missiles sol-air et augmentation de la probabili-



Le drone Shahed 136 (schéma d'illustration)

té qu'une partie des drones atteigne la cible. Il ne s'agit pas, dans sa version standard, d'un essaim autonome collaboratif, mais d'une attaque de masse coordonnée.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Paramètre	Valeur
Envergure	≈ 2,5 m
Longueur	≈ 3,5 m
Masse totale	≈ 200 kg
Charge militaire	≈ 40 kg — Tête explosive à fragmentation, incendiaire, thermodarrique ou pénétrante selon variantes
Rayon d'action	1 000 – 2 000 km selon profil de vol et charge utile
Vitesse de croisière	≈ 185 km/h
Altitude opérationnelle	Faible altitude (évitement radar)
Coût unitaire estimé	20 000 – 50 000 \$
Cadence (Iran)	Estimée à plusieurs milliers/mois (source non confirmée publiquement)

GUIDAGE

Navigation inertielle (INS¹) combinée au GNSS². Le Shahed 136 est une munition *fire-and-forget* (tir et oublie) : une fois lancé, il vole de façon autonome vers des coordonnées préprogrammées.

1. Système de navigation inertielle (INS) : dispositif embarqué qui aide le drone à se stabiliser, à conserver son cap et à poursuivre sa route même lorsque le signal GPS est perturbé — **2. GNSS : Global Navigation Satellite System**. Ce terme désigne l'ensemble des systèmes de navigation par satellites, notamment le GPS américain, le GLONASS russe, le Galileo européen et le BeiDou chinois. Un récepteur GNSS multi-constellation améliore la continuité et la robustesse de la navigation en environnement dégradé, car il exploite plusieurs constellations satellitaires, réduisant ainsi la dépendance à un seul système. Il demeure toutefois vulnérable au brouillage et au leurrage, notamment en environnement fortement contesté.

COMPOSANTS PRINCIPAUX

Cellule	Aile delta, fuselage central, structure composite — faible signature radar mais non furtif
Propulsion	Moteur à pistons monocylindre (type MD-550 ou équivalent civil), hélice propulsive bipale.
Charge utile	Entre 30 kg et 50 kg selon versions
Navigation	Centrale inertielle (INS) + récepteur GNSS
Déclenchement	Impact direct / fusée de contact, avec effet dépendant du type de charge
Lancement	Rampe mobile avec booster fusée d'appoint.

VARIANTES ET COPIES DOCUMENTÉES

Russie	Geran-2 — Copie directe, employée massivement en Ukraine depuis 2022
Ukraine	Morok — Développement d'une réponse asymétrique domestique en cours
États-Unis	LUCAS (FLM-136) — Low-Cost Unmanned Combat Attack System, SpektreWorks (Arizona). Premier lancement opérationnel depuis l'USS Santa Barbara, déc. 2025. Portée ≈ 820 km, charge utile ≈ 18 kg.



DES DRONES POUR LES SAPEURS-POMPIERS DE MADAGASCAR

RAYMOND GUYADER

SAPEUR-POMPIER RETRAITÉ ET PRÉSIDENT D'EPCI



La mission d'EPCI est accueillie à la mairie d'Antananarivo par **Madame Harilala Ramanantsoa**, maire de la Commune Urbaine d'Antananarivo.

L'AUTEUR

Raymond Guyader a servi 42 ans en qualité de sapeur-pompier professionnel et volontaire. Au cours de sa carrière, il a occupé de multiples postes et fonctions à des niveaux de responsabilité différents.

Parvenu à la retraite, il a profité de sa solide expérience organisationnelle et opérationnelle pour fonder en 2014, à Rognes, dans les Bouches-du-Rhône, l'association **Entraide Protection Civile Internationale (EPCI)**. Conformément à ses statuts reposant sur l'entraide, EPCI intervient aussi bien en France qu'à l'étranger.

Pour chacune de ses missions, l'association s'appuie principalement sur le travail de ses membres actifs, les dons en véhicules, équipements et matériels de plusieurs services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) de métropole, ainsi que sur les aides financières et les infrastructures de la commune d'éguilles.

Concernant ses interventions à l'étranger, après plusieurs missions au Mali, EPCI s'est résolument engagée à Madagascar.

INTRODUCTION

Le 29 novembre 2017, depuis Antananarivo, capitale de Madagascar, l'ambassade de France adressait un courrier à la Fédération nationale des Sapeurs-Pompiers. Elle sollicitait un appui à l'effort de modernisation des services de secours de l'île. Colonie française jusqu'en 1960, Madagascar a conservé des liens étroits avec son ancienne puissance tutélaire.

Située dans l'Océan Indien, l'île de Madagascar fait 1 580 km dans sa longueur et 580 km dans sa largeur. Elle compte 27 millions d'habitants dont 92 % vivent dans la pauvreté. Malgré leur nombre, les ONG humanitaires implantées sur place ne parviennent pas à subvenir à leurs besoins, toujours plus importants avec le temps. A cela s'ajoute de violents cyclones provoquant régulièrement de gros dégâts humains et matériels.

LES MISSIONS D'EPCI À MADAGASCAR

En liaison avec le *chef de projet Protection Civile* attaché à l'ambassade de France et fort de ses soutiens, EPCI organisait sa première mission au profit



de Madagascar en septembre 2020. Puis les suivantes eurent lieu en octobre 2021, juin 2022 et juillet 2024.

Au cours de ces quatre premières missions, EPCI a fait don aux sapeurs-pompiers de la Commune urbaine d'Antananarivo (SP/CUA) d'un véhicule de secours et d'assistance aux blessés tout-terrain (VSAV TT), de tenues et d'équipements de sapeurs-pompiers ainsi que de matériels spécialisés – comme ceux dédiés aux interventions en environnement à haut risque.

Elle a par ailleurs dispensé des journées d'information et de pratique pour des secours en milieu périlleux.

À l'occasion de chaque mission, EPCI s'est également rendue à Ambalavao, une commune située à la porte sud des Hauts-Plateaux malgaches, afin de répondre aux besoins de son centre de santé et de sa maternité.

Le 11 mars 2025, une équipe d'EPCI embarquait à l'aéroport de Marignane pour une cinquième mission. Cette fois, aux côtés de lots humanitaires, destinés à la commune d'Ambalavao toujours, l'association emportait dans ses bagages 8 drones. Parmi les 6 membres participant à la mission, 2 étaient des formateurs. Car il ne pouvait être ques-

tion de livrer du matériel sans y associer la formation indispensable à son emploi en condition opérationnelle.



12 mars — L'ouverture du stage est accompagnée de la présentation des huit drones et de leurs équipements. Sont présents, de gauche à droite : Didier Gardisser (aide-formateur), Christian Lantonnet (formateur), Bruno Lejuteur (formateur), le lieutenant-colonel Christian Baroux, chef de projet Protection Civile Madagascar, un capitaine aide-formateur des SP/CUA.

L'USAGE DES DRONES CHEZ LES POMPIERS

L'usage opérationnel des drones chez les pompiers débute en France au début des années 2010. Les premières expérimentations se déroulèrent vers 2010-2012, dans les Landes, un département particulièrement affecté par les feux de forêt. Les premières interventions réelles eurent lieu en 2014 au sein du SDIS 13 pour aider à la lutte, là encore, contre les feux de forêt. L'emploi des drones en opération s'est rapidement généralisé dans toute la France, de sorte que, en 2026, pratiquement tous les SDIS en sont pourvus.

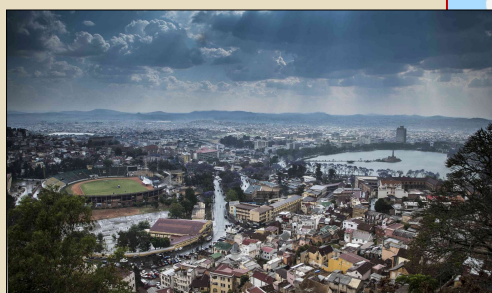
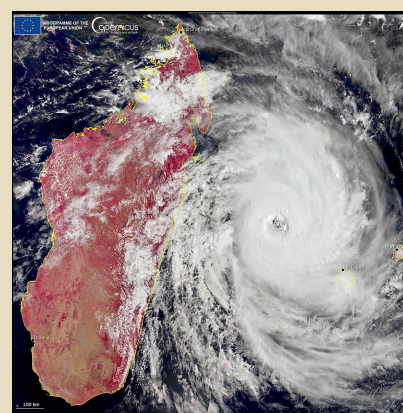
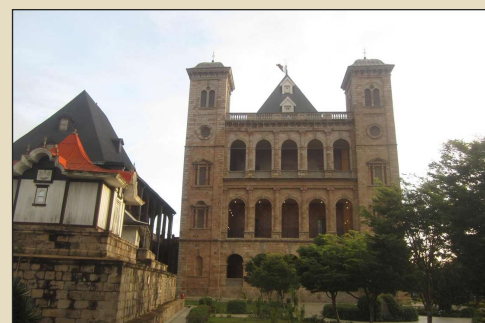
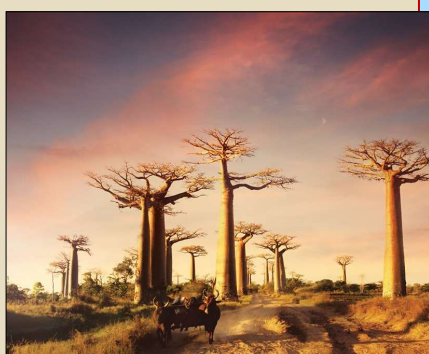
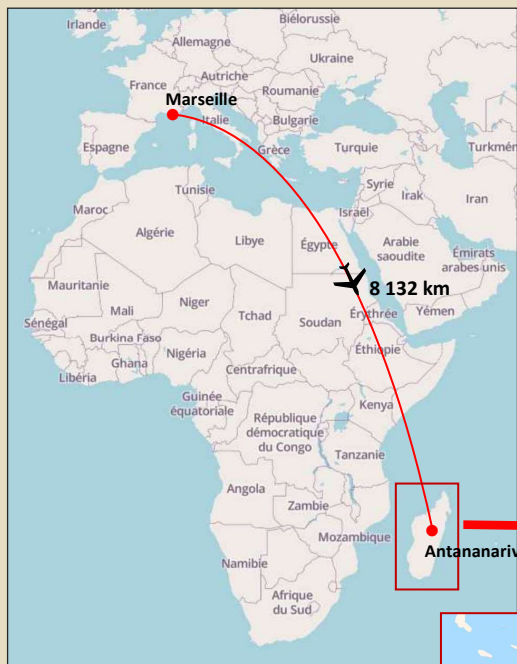
Equipés d'une caméra ainsi que de capteurs thermiques pour les plus simples d'entre eux, les drones employés par les pompiers sont utilisés pour effectuer des reconnaissances et des évaluations des risques lorsqu'il paraît trop dangereux d'engager des personnels (terrain instable, dégagement de gaz toxiques, risques d'éboulement, etc.), qu'il faut prendre de la hauteur pour mesurer l'étendue d'une catastrophe, en suivre l'évolution et en ramener des images ou une cartographie, ou encore lorsqu'il faut se faufiler dans une zone fortement sinistrée pour y retrouver des survivants. Madagascar étant régulièrement touchée par des



Comptant parmi les drones utilisés en situation de catastrophe, le DJI Mini 3 a été choisi par les formateurs d'EPCI pour équiper les sapeurs-pompiers de la Commune urbaine d'Antananarivo. Il est ici sur sa plateforme d'atterrissage.



MADAGASCAR EN IMAGES



Carte de l'Afrique et carte de Madagascar (<https://www.openstreetmap.org/copyright>) – Photo en haut au centre : **Eglise sur les hauteurs d'Antananarivo** (crédit photo : iStock/Joao Jesus) – Ph. en haut à droite : **Lémuriens sifakas** (crédit photo : iStock/Andrey Gudkov) – Ph. au centre à gauche : **Avenue des Baobabs** (crédit photo : iStock/Narvikk) – Ph. au centre à droite : **Palais de Manjakamiadana à Antananarivo** (crédit photo : EPCI) – Ph. en bas à gauche : **Vue d'Antananarivo** (crédit photo : Zak Itani) – Ph. en bas à droite : **Le cyclone Batsirai se dirigeant vers Madagascar le 4 février 2022** (crédit photo : European Union, Copernicus Sentinel 3 imagery). En touchant l'île, le cyclone fera une centaine de morts et plus de 60 000 sinistrés.



incendies mais, surtout, par des cyclones ravageurs, les drones y ont un intérêt majeur.

LE DÉROULÉ DE LA MISSION

Comptant six journées de formation, la mission a débuté le 13 mars pour terminer le 18. Après une présentation des matériels au centre de secours principal de la CUA, les stagiaires ont alterné entre cours théoriques en salle et exercices pratiques en terrain découvert au stade municipale de la commune.



13 mars — Après une première approche théorique en salle de cours, la prise en main des drones, dans le cadre de la réglementation du pays, a lieu au stade municipal d'Alarobia. Au programme, la préparation et le suivi du vol, la météorologie, la navigation, les procédures opérationnelles, etc.

À la fin de la mission, le CSP/CUA comptait, en qualité de télépilotes de drones aériens opérationnels : un formateur, quatre aides-formateurs et



15 mars — Retour en salle de cours pour réviser la théorie, vérifier les 8 drones et leurs accessoires ainsi que le « stockage », c'est-à-dire les conditions et procédures de rangement sécurisé .

treize sapeurs-pompiers.

Après leur retour en France, les deux formateurs d'EPCI sont restés en contact avec leurs stagiaires pour tout conseil opérationnel.

CONCLUSION

Préparée avec minutie, avec d'importants soutiens avant son départ et ensuite à son arrivée dans l'île, la mission 2025 d'EPCI a atteint ses objectifs, tant à l'égard des sapeurs-pompiers de la CUA que de la commune d'Ambalavao.

Mais il resterait beaucoup à faire, aussi bien dans le domaine du secours à personnes que dans celui de l'humanitaire. Engagée depuis 2020 à Madagascar, EPCI compte bien poursuivre ses missions au profit des populations et de leurs sapeurs-pompiers. ■



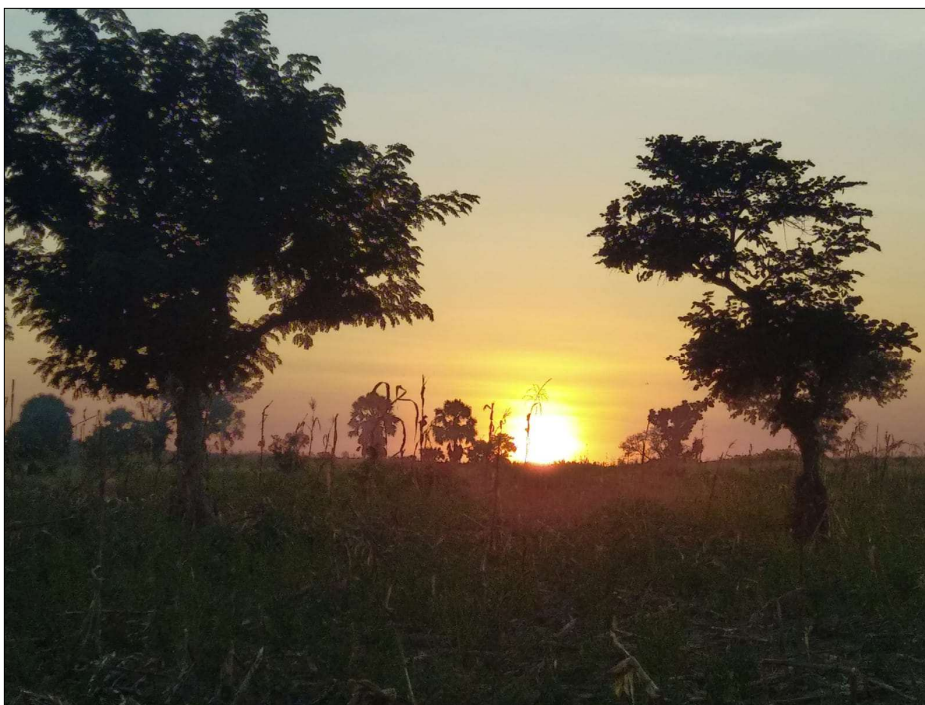
18 mars 2025 – Les stagiaires et leurs formateurs au stade municipal d'Alarobia après l'évaluation finale. Cette dernière a reposé sur des exercices de maniabilité et des simulations de missions opérationnelles, la réalisation de mouvements lents et fluides avec passage à des vitesses supérieures et le cadrage d'images.



LA PLACE DU SAUVETAGE AU COMBAT AU SEIN DES UNITÉS DE LUTTE ANTI-BRACONNAGE

GAUTHIER SELVA

ANCIEN MILITAIRE ET FORMATEUR AU SAUVETAGE AU COMBAT



Paysage de savane africaine (photo de l'auteur)

L'AUTEUR

Gauthier Selva a servi 5 ans dans l'Infanterie de marine avant de rejoindre le Groupement de commandos de montagne pour une période de 10 ans. Sa carrière sous les drapeaux l'a conduit du Rwanda à l'Afghanistan en passant par l'ex-Yougoslavie, la Centrafrique ou encore la Côte d'Ivoire.

Au sein des commandos de montagne, il a ajouté à sa spécialité d'observateur en équipe de recherche celle d'auxiliaire sanitaire.

Rendu à la vie civile, il a enrichi ses connaissances dans le domaine du sauvetage au combat en suivant plusieurs formations issues du monde militaire anglo-saxon. Parallèlement, il a été sapeur-pompier volontaire durant 5 ans, au cours desquels il a enrichi sa formation et son expérience en secourisme.

Son parcours l'a conduit à former les Casques bleus au Nord-Mali puis à s'investir pleinement dans la formation des unités de lutte anti-braconnage en Centrafrique, au Cameroun ou encore au Tchad.

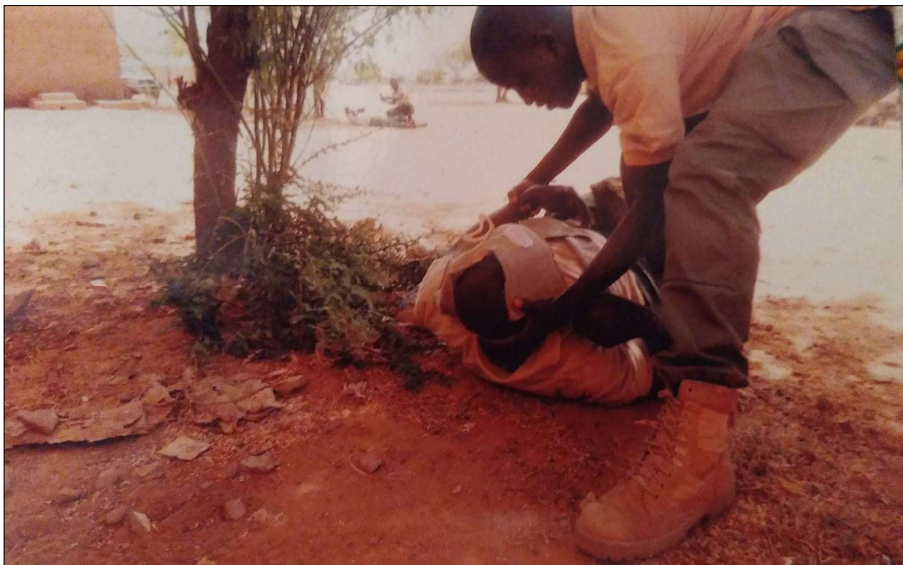
Dans les vastes territoires africains où s'organise la lutte contre le braconnage, les unités déployées évoluent dans un environnement à haut risque, souvent comparable à celui d'un théâtre d'opérations. Face à des groupes armés, mobiles et déterminés, les *rangers* (terme anglo-saxon désignant habituellement les écogardes armés) sont des protecteurs de la biodiversité d'un genre particulier : ils peuvent, en effet, être engagés dans des situations de combat de type militaire. Dans ce contexte, le sauvetage au combat s'impose comme une compétence essentielle, à la croisée de l'urgence médicale et de la tactique opérationnelle.

Contrairement au secourisme classique, le sauvetage au combat repose sur une logique d'intervention graduée, adaptée à la menace. La première phase, dite « Care Under Fire » (*Soins sous le feu*), place la sécurité au cœur de toute action. Lorsqu'un ranger est blessé sous le feu ennemi, la



priorité absolue reste la neutralisation ou la suppression de la menace. Les gestes de premiers secours sont réduits à leur plus stricte efficacité : arrêter une hémorragie massive, généralement à l'aide d'un garrot, peut suffire à sauver une vie en quelques secondes. Cette approche pragmatique repose sur un principe fondamental : ne pas ajouter une victime à une situation déjà critique.

Une fois la zone sécurisée, les équipes entrent dans une phase de prise en charge plus approfondie, que les Anglo-Saxons appellent « Tactical Field Care » (soins tactiques sur le terrain). C'est à ce moment que les rangers déploient l'ensemble de leurs compétences paramédicales. L'évaluation de l'état du blessé et les premiers



Bandage d'une victime fictive après son extraction de la ligne de feu (photo de l'auteur)

gestes qui sauvent deviennent plus précis, intégrant la gestion des voies aériennes, le traitement des plaies thoraciques ou encore la gestion ou la prévention du choc. Les blessures par balle, fréquentes dans les affrontements avec les braconniers, nécessitent des gestes techniques spécifiques, comme la pose du pansement occlusif pour traiter une plaie thoracique pénétrante ou l'emballage des viscères en cas d'éviscération abdominale. La capacité à détecter et à traiter rapidement une complication grave, telle qu'un pneumothorax sous tension, peut faire la différence entre la vie et la mort.

Au-delà des traumatismes visibles, les rangers sont également formés à anticiper des facteurs souvent négligés mais tout aussi déterminants. La prévention de l'hypothermie, par exemple, est systématiquement intégrée, même sous des climats chauds, car un blessé immobilisé perd rapidement de sa chaleur corporelle. La gestion de la douleur, quant à elle, doit concilier efficacité et simplicité de traitement, dans des conditions parfois extrêmes. Chaque geste est pensé pour être réalisé rapidement, parfois d'une seule main, avec un équipement limité mais optimisé.

L'un des défis majeurs reste l'évacuation des blessés. Dans des zones reculées, sans accès immédiat à des infrastructures médicales, cette phase peut durer plusieurs heures, voire davantage. Les rangers doivent alors improviser, concevoir des civières de fortune et maintenir les fonctions vitales du blessé sur de longues distances. Cette



Après bandage compressif d'une plaie de la cuisse et extraction de la zone de danger sur un brancard de fortune, le blessé fictif reçoit les premiers soins paramédicaux. L'entraînement consiste à séquencer la prise en charge afin de combiner gestion du danger et application des premiers gestes qui sauvent (photo de l'auteur).



autonomie paramédicale est une caractéristique centrale des unités anti-braconnage modernes qui, dans un premier temps, ne peuvent compter que sur leurs propres ressources.

La formation au sauvetage au combat ne se limite pas à l'apprentissage technique. Elle intègre également une dimension psychologique essentielle. Intervenir sous stress, dans un environnement hostile, exige une maîtrise de soi et une capacité de décision rapide. Les exercices de simulation, souvent réalisés dans des conditions réalistes avec bruit, fatigue et pression, permettent de créer des automatismes. Ancrés par la répétition, ces réflexes deviennent déterminants lorsque chaque seconde compte.

Par ailleurs, le sauvetage au combat renforce profondément la cohésion des unités. Chaque



Exercice d'évacuation d'un blessé perfusé en brancard souple (photo de l'auteur)

membre sait qu'il peut compter sur ses coéquipiers en cas de blessure, ce qui renforce la confiance mutuelle et l'efficacité collective. Les protocoles sont standardisés, le matériel est harmonisé, et chacun est capable d'intervenir au profit d'un camarade sans perte de temps. Cette capacité à interagir efficacement en situation critique constitue un atout majeur lorsque l'improvisation doit rester maîtrisée.

Aujourd'hui, l'intégration du sauvetage au combat dans la formation des unités anti-braconnage marque une évolution significative de leur professionnalisation. Inspirées des doctrines militaires, ces pratiques permettent non seulement de sauver des vies, mais aussi de préserver la capacité opérationnelle des équipes sur le terrain. Dans une lutte où les enjeux humains et environnementaux sont étroitement liés, cette compétence devient un levier stratégique.

Ainsi, au cœur des savanes, des forêts et des réserves protégées, le sauvetage au combat s'affirme comme un outil indispensable. Il incarne une réponse adaptée à la réalité des affrontements modernes et témoigne de l'engagement croissant en faveur de la protection de la biodiversité. Car derrière chaque intervention réussie, il y a non seulement une vie sauvée, mais aussi la continuité d'un combat essentiel pour l'avenir des écosystèmes africains. ■



Embarquement du blessé fictif dans la caisse d'un pick-up (photo de l'auteur)

ATTENTION AUX FAUX SITES ADMINISTRATIFS !

Les faux sites administratifs sont des sites marchands qui proposent d'effectuer, contre paiement, des démarches administratives qui auraient été gratuites ou alors moins onéreuses en s'adressant directement au site de l'administration compétente.

Afin de tromper les internautes, et ainsi d'en faire des clients malgré eux, ces sites travaillent tout d'abord leur présentation sur le web afin de laisser penser qu'ils appartiennent à l'administration (noms proches des sites officiels et imitation de leurs logos, usage d'un bandeau bleu-blanc-rouge, etc.). Puis ils payent les moteurs de recherche pour apparaître en bonne position lorsque l'internaute tapent les mots-clés censés l'orienter vers le service voulu : « Acte de naissance », « Renouvellement du permis » ou encore « Changement d'adresse sur la carte grise ».

En plus d'encaisser des commissions, ces plateformes privées collectent bien souvent des données personnelles qu'elles peuvent ensuite revendre ou exploiter elles-mêmes pour des fraudes ou du harcèlement publicitaire. Pour identifier à temps ces usurpateurs, qui ont une existence légale dans la mesure où ils sont formellement enregistrés et qu'ils s'acquittent des services qu'ils font payer, il est recommandé :

- D'accéder au service administratif voulu en passant par le site d'accueil du service public (<https://www.service-public.gouv.fr/>). Ce site donne accès au service public lui-même ainsi qu'aux sites des préfectures, mairies, etc. ;

- A défaut, de vérifier l'URL du site qui offre le service demandé. L'adresse des services du gouvernement se terminent toujours par .gouv.fr. Ceux des préfectures et des mairies par .fr. Si l'URL fait apparaître, par exemple, une extension de domaine .org ou .com, cela signifie qu'il ne s'agit pas d'un site officiel.

- Il est également possible de vérifier les mentions légales obligatoirement affichées en bas du site. ■

LA LÉGION D'HONNEUR 10 ANS APRÈS LE BATACLAN

Le vendredi 13 novembre 2015, des terroristes du groupe Etat islamique ont attaqué, à Saint-Denis le Stade de France, à Paris la salle de concert du Bataclan ainsi que des terrasses de bars et de restaurants. Au total, 132 personnes ont été assassinées et des centaines d'autres blessées.

La Légion d'honneur a été remise à 55 policiers de la préfecture de police, de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), du RAID et de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Deux présidents d'associations de victimes ont également été décorés : ceux de Life for Paris et de 13onze15.

Il resterait à décorer les policiers de la « BAC de nuit » de Paris qui furent les premiers à entrer dans le Bataclan le soir du drame. Ce sont eux qui ont enrayeré la

mécanique terroriste à l'œuvre, sauvant ainsi de nombreuses vies, eux encore qui ont amorcé l'extraction des blessés de la salle de concert avant même que les secours n'arrivent sur les lieux. ■

HANTAVIRUS : UNE NOUVELLE MENACE ?

Le 1^{er} avril 2026, un homme de 70 ans et son épouse embarquent à Ushuaïa (Argentine) sur un bateau de croisière, le *Hondius*. En tout, 147 passagers et membres d'équipages vont traverser l'Atlantique pour rejoindre le Cap Vert.

Le 6 avril, le septuagénaire présente de la fièvre, des maux de tête et une diarrhée. Il reçoit régulièrement la visite du médecin de bord. Il décède le 11 avril sans que la cause de sa mort ne soit identifiée. Un autre malade est débarqué sur une île quelques jours plus tard. Le 24 avril, le navire est parvenu à l'île de Saint-Hélène. 32 passagers, parmi lesquels figure la veuve du défunt, débarquent afin de regagner leurs pays respectifs. Retenue à Johannesburg, la veuve y décède deux jours plus tard. A bord du navire qui a repris sa route en direction du Cap-Vert, le médecin tombe malade. Le 2 mai, une personne de 73 ans décède à son tour. Le même jour, les analyses réalisées en Afrique du Sud désignent le coupable : l'hantavirus.

Présent sur tous les continents, l'hantavirus est un virus du monde animal. La transmission à l'humain se fait essentiellement par la salive, les excréments ou les urines de rongeurs infectés (morsure, absorption d'eau ou d'aliments souillés, inhalation de poussière d'excréments véhiculés par l'air). Avant que le virus ne soit identifié dans les années 1970, plusieurs milliers de soldats de l'ONU en avaient été victimes pendant la guerre de Corée (1950-1953) après avoir campé au bord de la rivière Hantan (qui donna son nom au virus). Mais les contaminations avaient été individuelles.

Une seule souche, la souche des Andes, présente une transmission interhumaine et peut donc déclencher une épidémie à partir d'un seul patient – dit « patient zéro ». En 2018, dans le village argentin d'Epuyen, en Patagonie, la souche en question avait déjà donné lieu à un foyer épidémique. Dans les suites d'un anniversaire qui avait amorcé la diffusion de la maladie, 34 cas, dont 11 décès, avaient été enregistrés. Grâce aux mesures d'isolement, la maladie ne s'était pas propagée au-delà.

Concernant le foyer de l'*Hondius*, malgré la promiscuité qu'impose la vie embarquée, sur 147 passagers et membres d'équipage, seule une dizaine de personnes ont été contaminées. Cela signifie que, contrairement au virus de la covid-19, la transmission nécessite une proximité importante et prolongée. Dès lors, malgré la forte létalité du virus, l'OMS a estimé dès le début un risque mondial faible et a recommandé un isolement ainsi qu'une surveillance des cas contacts pendant 42 jours. Fin mai, la situation est toujours sous contrôle. ■



CONCEPT D'AUTO-DÉFENSE DU VILLAGE CROATE

NICOLAS HORVAT

VÉTÉRAN DE LA GUERRE D'INDÉPENDANCE DE CROATIE



Village de montagne en flammes (dessin d'illustration)

L'AUTEUR

A l'automne 1991, avec pour seul bagage une formation de sous-officier du contingent, **Nicolas Horvat** quitte sa France natale pour rejoindre le front croate. Il y intègre une section de volontaires croates. Blessé à deux reprises, il est en convalescence en France lorsque se produit l'offensive de Maslenica, début 1993. De retour sur le front peu de temps après, il est frappé par une décision qui interdit aux internationaux de servir comme combattant.

En juin 1994, il rejoint la Bosnie au sein des Conseils de défense croates (HVO), qui sont en fait l'armée des Croates du pays. En décembre suivant, alors qu'il est sous-officier adjoint de sa section, il est à nouveau blessé. Après des soins dispensés dans le pays même, il réintègre sa section et participe avec elle à toutes les grandes offensives de l'année 1995. Son chef de section étant blessé, il le remplace pendant les quatre derniers mois de la guerre. Après celle-ci, il obtient la nationalité croate et est promu au grade de sous-lieutenant (*zastavnik*).

INTRODUCTION

L'attaque du 7 octobre 2023 perpétrée par le Hamas en territoire israélien a rappelé deux règles fondamentales :

- 1/ En période de conflit, voire seulement de tensions intercommunautaires, les villages ne représentant aucune menace pour l'adversaire ni aucun intérêt stratégique peuvent être l'objet d'attaques de type militaire ;
- 2/ Ces attaques sont capables de transformer un paisible village en enfer alors que, quelques minutes plus tôt, tous ses habitants se pensaient protégés par les forces de défense et de sécurité (FDS) du pays.

Le type d'attaque subi par une vingtaine de kibboutz au cours de cette journée avait déjà été vécue par de multiples villages de Croatie pendant la guerre d'indépendance qui ravagea le pays de 1991 à 1995.



De cette expérience malheureuse est né un concept de défense des villages de Croatie.

Précisons cependant que ce concept a été élaboré pour des villages de montagne, là où les accès sont peu nombreux, et donc relativement faciles à contrôler, où les sols peuvent être creusés pour offrir des caves solides aux habitations, et où des itinéraires de fuite peuvent conduire à des refuges naturels (forêts denses, ici) ou à de grandes agglomérations mieux protégées. Il ne pourrait pas être applicable à tous les villages du monde. Les guerres actuelles du Sahel donnent l'exemple de villages sans murailles et sans abris, bâtis au milieu de vastes étendues planes semi-désertiques, à bonne distance du premier poste militaire. En temps de guerre, privés d'atouts en termes de défense, ces villages se vident de leurs populations, se soumettent à la volonté du plus fort ou sont détruits.



Croatie : paysage de montagne (photo de l'auteur)

1. LES FONDEMENTS DU CONCEPT

En Croatie, au début de la guerre dite d'indépendance lancée en 1991, les villages ont connu des sorts différents en raison du faible effectif des forces de défense nationales. Certains d'entre eux ont ainsi été attaqués sans pouvoir opposer la moindre résistance : ils ont été détruits par le feu et une partie de leur population a été massacrée dans des conditions sordides. D'autres, en revanche, ont pu organiser leur défense et ainsi résister jusqu'à l'arrivée de l'armée ou, à défaut, jusqu'à l'évacuation des familles.

Il n'est absolument pas certain que la Croatie

revive les mêmes horreurs. Mais cela ne peut pas être exclu non plus, même s'il est évident que rien ne se répéterait de la même façon.

Or, aujourd'hui, en 2026, bien que parfaitement organisées et professionnelles, les forces de défense croates ne seraient toujours pas en mesure de défendre tous les villages du pays en cas de menace armée. Leurs effectifs sont en effet insuffisants. Le pays a aboli le service obligatoire en 2008 pour ensuite intégrer l'OTAN, l'année suivante. Au cours du mois de mars 2026, il a certes remis en place un service national de deux mois, mais dans l'unique but de renforcer les régiments de réserve. Il n'a pas été question, comme en Suisse, d'aboutir un jour à un système de milice imposant à chaque citoyen de faire son service national en lui offrant la possibilité, à l'issue, de conserver chez lui ses équipements et son arme.

Le système de défense croate repose ainsi, pour l'essentiel, sur une armée professionnelle performante mais réduite, une réserve en cours de restructuration ainsi que sur la promesse d'une intervention des alliés en cas d'attaque.

Pour être en mesure de survivre en début de conflit, le temps que des forces nationales et alliées se déploient en protection des agglomérations sans valeur stratégique, il paraît dès lors important que chaque citoyen soit capable d'opposer une résistance à l'échelle de son village. Autrement dit, le citoyen croate devrait être en mesure, d'une part de concevoir, en accord avec les forces de défense nationales, un système de défense pour son village, d'autre part de se transformer lui-même en combattant en un laps de temps relativement court.

Un tel système de défense pour un village comptant 100 à 1000 habitants permettrait de :

- Adopter une posture défensive graduelle adaptée à la nature et à l'évolution de la menace ;
- Disposer d'abris en cas de bombardements sur le village ;
- Disposer de réserves en cas de rupture des communications, voire de siège ;
- Disposer de forces locales en mesure de résister à une attaque pour :
 - la repousser ;



- la contenir en attendant l'arrivée de forces armées ;
- ou retarder sa progression le temps d'exfiltrer les familles.

Enfin, comme nous le rappellerons régulièrement, le concept est exclusivement pensé pour la défense du village et non pour la formation de troupes d'assaut ou de milices politiques. À cet égard, il ne peut être question, par exemple, de chercher à doter les volontaires, impliqués dans le système de défense, d'armes de guerre, ni de les préparer à intégrer un bataillon au rôle offensif, et encore moins de leur imposer une idéologie quelconque.

Le concept est présenté ici en trois parties : la première traitera de l'organisation du système de défense. La deuxième abordera les trois niveaux de la préparation. La dernière partie énumérera, sans entrer dans le détail, les opérations types à mener pour défendre un village.

2. L'ORGANISATION DU SYSTÈME D'AUTO-DÉFENSE

Le concept repose sur une organisation générale avec un plan de défense, une cellule de gestion crise (capable de gérer tous les paramètres d'une crise), un poste de commandement (PC) chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de défense, une chaîne hiérarchique, des volontaires occupant différentes fonctions (encadrement, combat, renseignement, soutien, etc.), une logistique et des moyens de communication. Les principales opérations que déclencherait une menace (surveillance, alerte, combats retardateurs, défense des périmètres, exfiltration des familles, etc.) doivent être structurées par des procédures d'ordre tactique figurant dans le plan de défense, mais en laissant une large part à l'initiative et à l'adaptation.

1/ Le plan de défense

Le plan de défense réunit tous les éléments qui sont détaillés ci-après en y ajoutant la carte du village et de ses environs, les itinéraires de fuite, les points de passage à contrôler, les procédures, etc.

Ce plan est nécessairement confidentiel. Il ne peut être complètement partagé qu'avec une poi-

gnée de hauts responsables. Certains extraits sont partagés avec différents adjoints ou spécialistes selon leurs secteurs géographiques d'attribution ou leurs fonctions et domaines de compétence (logistique, santé, communications, etc.).

2/ Le poste de commandement

Le PC est confié par la municipalité aux personnes ayant acquis une compétence ainsi qu'une expérience par leur participation aux guerres du passé ou du fait de leur métier (policier, militaire, etc.). Si la municipalité refuse d'initier le projet de défense, un groupe de citoyens peut s'en emparer, mais à condition de toujours rester, d'une part dans le cadre de la loi, d'autre part dans l'esprit défensif. Il ne peut être question de posséder des armes illégales, de s'organiser en confrérie secrète ou de développer un potentiel offensif incontrôlable et dangereux en période de crise.



Poste de commandement enterré (dessin d'illustration)

Le premier rôle du PC est d'élaborer un plan de défense et ensuite de réunir et préparer les moyens humains et matériels correspondants. Si les événements l'imposent, à la demande de la cellule de crise du conseil municipal, le PC active son plan, collecte les informations venant du terrain et dirige les opérations. Il assure la liaison avec les FDS pour obtenir une intervention immédiate



ou, à défaut, un soutien en armes lourdes (mitrailleuses et armes antichars), en munitions, en appui-feu, etc. Il partage ses informations et coordonne éventuellement des actions avec les villages environnants. Il rend compte, en temps réel, à la cellule de crise – bien entendu, sans partager avec elle les informations à caractère militaire.

Le PC est dirigé par un commandant responsable de la planification, de la direction de la défense générale ainsi que des relations avec les différentes administrations et les FDS de sa circonscription. Il est secondé par un adjoint, lui-même responsable du déploiement des équipes de combat, des relèves et de la supervision de la logistique.

Un officier logistique est chargé de fournir les moyens matériels nécessaires au système de défense et de soutenir les volontaires. Afin de remplir au mieux sa mission, il a autorité, en temps de guerre, sur les magasins de ravitaillement, les ateliers de réparation, la structure de santé du village, les moyens de transport, les services de restauration collective, la caserne de pompiers, les zones de regroupement des sinistrés (du village ou des environs), etc.

Faisant également partie du PC, un officier de sécurité se charge de collecter, par des moyens légaux toujours, les informations sensibles utiles, d'entretenir une relation avec ses homologues des villages environnants et de collaborer, à l'échelle locale, avec les divers services de renseignements du pays.

Constituant la colonne vertébrale du système de défense, les chefs d'équipe de défense sont des cadres placés entre le PC et les volontaires. Ils appliquent et font appliquer les ordres du PC, informent celui-ci sur l'état des troupes, etc.

Ces cadres doivent être formés militairement et avoir une bonne connaissance du terrain – ce qui est généralement le cas des chasseurs.

3/ Identification et inventaire des ressources

Le premier travail du PC est d'évaluer, dès le temps de paix, les ressources disponibles.

1. Infrastructures et communications

Pour bien gérer le temps de crise, pour ne pas

dire les premiers combats, le PC ainsi que les éléments statiques de son dispositif doivent disposer d'infrastructures. Dans la mesure du possible, toutes ces infrastructures doivent être enterrées (caves) et reliées entre elles par des câbles téléphoniques – également enterrés.

Le PC doit se situer à l'intérieur du village et pouvoir communiquer avec les postes de surveillance, les dispositifs contrôlant les accès et les positions défensives. Il doit également pouvoir communiquer avec une base arrière de soutien, c'est-à-dire une agglomération proche dotée d'une administration, d'infrastructures sanitaires ainsi que de FDS. Le développement des moyens de communication satellitaire à l'exemple de Starlink ouvre désormais un large éventail de possibilités pour maintenir des communications en environnement fortement dégradé. Ces moyens autonomes ne doivent pas écarter les liaisons téléphoniques par fils...



Les ressources locales à identifier (dessin d'illustration)

2. Ressources humaines

Le PC doit établir diverses listes et fiches afin de recenser :

- Les villageois prêts à participer à la défense du village en précisant s'ils sont réservistes, chasseurs ou tireurs sportifs ;
- Les compétences utiles en temps de guerre



(démineurs, chauffeurs de camion, maçons, soudeurs, professionnels de la santé, mécaniciens, cuisiniers, télépilotes, opérateurs radio, etc.).

Le PC doit regrouper les volontaires par équipes de 4 et, pour la formation des spécialistes, s'appuyer sur le régiment régional de défense territoriale.

3. Ressources matérielles

Concernant les matériels et l'armement disponible, le PC doit faire l'inventaire, au moins approximatif, dans le village et ses environs, de ce qui serait disponible en temps de crise. Cela concerne les armes, les cartes, les radios, les camions, les quads, les citernes (fixes ou mobiles), les générateurs, les réserves de carburant, les drones, les systèmes de surveillance (caméras), les matériaux de construction, les postes à souder, les tronçonneuses, le matériel médical, la nourriture etc.

Dans cette perspective, il doit identifier les structures, entreprises et ateliers possédant ces matériels ainsi que ceux qui savent s'en servir et les réparer.

Notons que, en Croatie, aux fusils de chasse et armes dédiées au tir sportif s'ajoutent, chez de nombreux chasseurs, des optiques de vision nocturne ou thermique. La plupart des détachements de pompiers croates disposent, pour leur part, de télépilotes et de drones équipés de caméras thermiques.

4/ Les communications

Chaque citoyen doit pouvoir s'informer de la situation par les canaux habituels s'ils sont toujours fonctionnels. En cas de désorganisation des transmissions, par le biais d'un poste radio ou de moyens satellitaires, il doit être en mesure de rester connecté pour recevoir les informations importantes de la part des autorités et des principales chaînes d'information. Il est important qu'il suive les événements se produisant dans le pays, voire dans les agglomérations voisines.

Il est par ailleurs essentiel de rester en contact avec ses proches ainsi que ses amis et d'être capable de joindre les services d'urgence en cas de nécessité.

Les moyens à entretenir ou à acquérir dès le temps de paix :

- Smartphone (batterie tenant bien la charge,

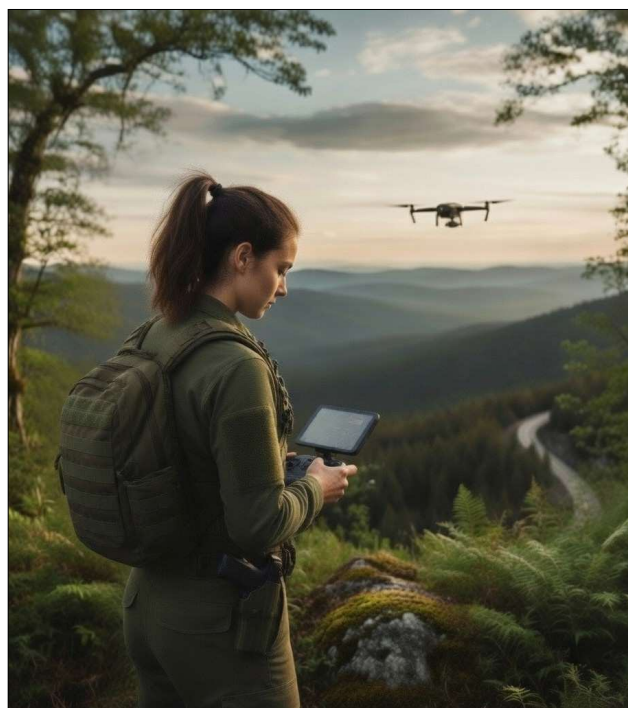
espace de stockage suffisant, système de sauvegarde des données internes, etc.) ;

- Une radio alimentée par des piles, des cellules solaires ou une manivelle (dynamo) ;

- Des piles de rechange, une batterie externe (*power bank*) ou encore un chargeur de voiture pour les petits appareils électriques (GPS, téléphone, optiques, lampes, etc.) ;

- Une paire de radios FM HH et si possible un émetteur radio HF mobile ;

- La liste (sur papier) des numéros de téléphone importants.



Télépilote avec son drone (dessin d'illustration)

Chaque volontaire doit être muni d'une radio afin de pouvoir communiquer avec ses collègues et sa hiérarchie, ceci en plus de son smartphone personnel.

Pour les opérations, il faut envisager la création d'un réseau radio « LoRa » (*Long Range*) bon marché utilisant, par exemple, Meshtastic ou MeshCore, et permettant d'envoyer des messages à une seule personne ou à un groupe. Les responsables doivent être en mesure de communiquer avec les forces territoriales et l'armée nationale.

Les moyens de communications doivent être redondants et inclure des radios portables, des téléphones GSM, des téléphones de campagne filaires et des smartphones avec, entre autres, des applications combinant cartographie et communications (par exemple MilChat).



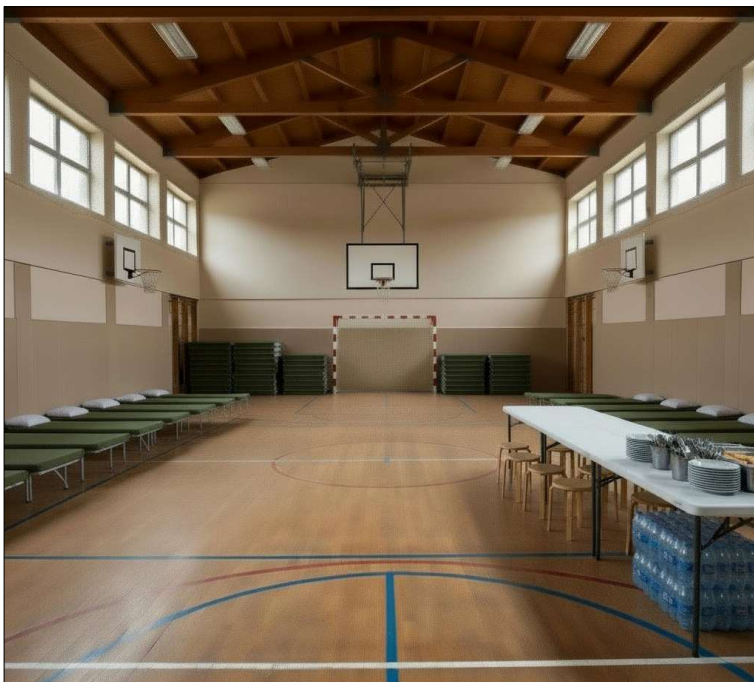
5/ La logistique et les déplacements

L'officier logistique doit constituer, sur le papier, un parc de véhicules dédié au transport, aux liaisons et aux évacuations.

Sur le plan santé, il doit constituer une chaîne des secours et des soins reposant sur les pompiers du village pour les premiers secours, un poste de secours avec des professionnels de santé pour le triage, les premiers soins, voire la stabilisation, une ambulance ou un véhicule à peu près équivalent pour les évacuations et un hôpital d'évacuation aussi proche que possible.

Pour les éventuels déplacés venant de villages voisins ou des villageois occupant des zones périphériques indéfendables, il doit identifier des zones et infrastructures d'accueil avec eau et sanitaires (gymnase, écoles, etc.) et prévoir les couchages nécessaires.

Pour l'alimentation, il doit identifier les points de stockage et de préparation et prévoir un système de distribution fiable.



Gymnase prêt à accueillir des sinistrés (dessin d'illustration)

Il doit prévoir des magasins de stockage, aussi protégés que possible, pour tous les approvisionnements : nourriture, eau, carburant, batteries, munitions, etc.

Si le village a une caserne de pompiers, celle-ci doit pouvoir rester opérationnelle afin d'être en

mesure de secourir les victimes de bombardements et d'incendies. S'il n'en a pas, l'officier logistique doit identifier les villageois ayant une expérience de pompier et les doter d'une petite infrastructure et de moyens d'intervention.



Fusil de chasse à 10 coups avec lunette de visée (dessin d'illustration)

6/ L'armement

L'armement accessible est défini par les lois et règles du pays. Même si elles n'ont pas la valeur d'armes de guerre, les armes accessibles légalement par les tireurs sportifs et les chasseurs, offrent une gamme intéressante si l'on reste dans une logique de défense. Cette gamme va des « fusils d'assauts » semi-automatiques aux carabines à verrou servant d'armes de précision (appui, harcèlement) en passant par divers fusils de chasse (embuscades, lutte anti-drones à courte distance).

À cet égard, un fusil de chasse à canon rayé, chamberé en .308 et surmonté d'une lunette, constitue une arme de précision redoutable jusqu'à 600 ou 800 mètres selon l'expérience du tireur.

Un fusil semi-automatique à canon rayé court 22LR, avec des chargeurs de 25 ou 30 balles, équipé d'une optique à point rouge 1-6, peut être une arme efficace pour les missions de reconnaissance ou de harcèlement.

Un fusil de chasse de calibre 12 armé avec des cartouches à grenaille d'acier ou de cuivre est efficace dans la lutte anti-drone à courte distance (30/40 mètres).

À noter qu'il faut privilégier les armes ayant un calibre utilisé par les forces de sécurité et de défense du pays. La dotation en munitions du temps de paix serait consommée en quelques jours en cas d'attaque. Pour tenir dans la durée, le système de défense serait obligé de reconstituer ses munitions en s'appuyant sur les forces du pays.



7/ Le système d’alerte

Ce système doit être capable d’évaluer et de suivre la situation à l’échelle du pays, à celle de la région puis à celle de la commune. Il doit être ensuite capable de détecter une menace approchant du village. Les moyens de communications et les procédures mis en place doivent permettre de prévenir les fausses alertes répétitives et ainsi d’éviter les mobilisations inutiles de tout le dispositif de défense.

Les différents niveaux de surveillance permettent d’activer le plan de défense de façon graduelle comme le propose le tableau ci-après.

3. LA PRÉPARATION DES TROIS NIVEAUX

Dès lors qu’il s’est porté volontaire, le villageois doit s’armer et se préparer tout en préparant son domicile et son village. La préparation concerne :

- 1^{er} niveau : le villageois lui-même ;
- 2^e niveau : la maison individuelle ;
- 3^e niveau : le village.



Observateur (dessin d’illustration)

Le 4^e niveau, qui repose sur le système de défense territoriale, ainsi que les niveaux suivants, ne seront pas traités ici.

LE SYSTÈME D’ALERTE DU VILLAGE

Code couleur	Conditions	Activités
	Situation normale.	Préparation personnelle (formation et approvisionnement).
	Les troubles et la guerre semblent inévitables.	Augmenter les fournitures et les stocks personnels et domestiques – Formation des équipes de combat. Mise à jour des contacts et des procédures opérationnelles standards, test des communications.
	Les troubles et la guerre sont là, mais sans menaces directes sur l’agglomération et ses approches.	Préparation des domiciles et des positions de combat, reconnaissance des itinéraires d’exfiltration, contrôle des matériels et des communications, etc.
	L’agglomération et/ou ses approches sont menacées.	Surveillance (patrouilles et gardes aux postes d’observation) et missions de combat. Les familles préparent leurs affaires (sac à dos dit d’alerte, nécessaire pour les enfants, etc.).
	L’agglomération et ses approches sont aux prises avec la menace.	Repousser ou contenir la menace, évacuer les familles si l’ennemi apparaît déterminé et supérieur en force.



1/ Préparation du volontaire

1. Préparation individuelle

- S'efforcer de rester sportif par, au minimum, une pratique régulière de la marche (en parcourant notamment les itinéraires qui auraient un rôle en cas de menace) ;
- Acquérir et entretenir une formation militaire dans un cadre institutionnel (à définir avec le ministère de la Défense du pays) ;
- S'entraîner au tir en étant par exemple membre d'un club de tir sportif ou d'une association de chasse ;
- Se former aux rudiments de la topographie (disposer d'une carte de la région, d'une boussole et être capable de les utiliser pour donner des coordonnées de quadrillage et pour se déplacer d'un point à un autre, de jour comme de nuit) ;
- Se former et s'entraîner à l'usage des radios portatives ;
- Se former aux premiers secours ainsi qu'au sauvetage au combat et posséder le matériel correspondant.

2. Dotation individuelle de base

- Un gilet tactique ;
- Une paire de jumelles ;
- Un outil d'effraction pour les opérations urbaines (pied de biche, coupe-boulons ne faisant pas plus de 50 cm de long, ou meuleuse d'angle à batterie) ;
- Un outil de tranchée pliable (pelle) ;
- Moyens de communication alternatifs (Meshcore, Meshtastic, etc.) ;
- Moyens d'alimentation alternatifs (panneau



Exemple d'équipement du villageois. Le fusil de cette dotation est une Saiga MK 103, semi-automatique, chamberée en 7,62, avec chargeur limité à 10 coups. Cette arme, autorisée en Croatie pour le tir sportif, peut être utilisée dans un cadre défensif, à partir, par exemple, d'un poste de tir protégé destiné à contrôler un accès (photo de l'auteur).

- solaire portable, batterie externe) ;
- Sac à dos pouvant contenir 3 jours de nourriture (sèche), lampes électriques, bougies et matériel de couchage, nécessaire à toilette, médicaments, etc. ;
- Papier dans une pochette étanche contenant les références et numéros utiles (polices d'assurance, coordonnées bancaires, certificats d'immatriculation, etc.) ;
- *Check list* de tout ce qu'il faut posséder.



Surveillance des axes (dessin d'illustration)

3. Armement

Rappelons que l'armement doit être détenu légalement et être adapté au système de défense du village, lui-même articulé avec les forces de défense territoriale. Certaines armes (grenades, lance-roquettes, etc.) ne seraient acquises auprès de ces forces qu'en cas de menace effective.

Dans le cadre de la préparation en temps de paix, il est dès lors recommandé :

- De privilégier la détention d'une arme longue (fusil semi-automatique ou fusil à verrou équipé d'une lunette 1-8) ;
- A défaut, de se doter d'un fusil de calibre 12 (à pompe ou semi-automatique) avec au moins 50 balles et 100 cartouches à petits plombs (numéro 4) ;
- A défaut ou en supplément, de se doter d'un fusil semi-automatique 22LR à canon court avec ses chargeurs, son optique, un éventuel réducteur de son (si le pays autorise ce dispositif) ;



- De posséder au moins 300 cartouches, des outils de nettoyage et d'armurier de base.

4. Intégration au système de défense du village

- Connaître sa place dans la chaîne hiérarchique ;
- Connaître les procédures communes (communications, déplacements, ouverture du feu, comptes rendus, etc.) ;
- Connaître la campagne autour de son village (en particulier les postes d'observation et de tir qui contrôlent les voies d'accès au village) ;
- Connaître la position à rejoindre et le rôle à jouer lors de l'activation du plan de défense ;
- Être en mesure de rejoindre en 30 minutes sa position avec armement personnel, munitions, équipements et nourriture pour 3 jours ;
- Être en mesure de guider une ou plusieurs familles sur différents itinéraires de fuite (identification des itinéraires accessibles à des enfants, des personnes à mobilité réduite, etc., et entraînements de jour comme de nuit).

2/ Préparation des habitations

Chaque maison ou immeuble doit posséder un abri à l'épreuve des bombardements et être doté de réserves pour trois semaines en eau, alimentation et produits d'usage courant. Il est évident que les besoins et les possibilités de préparation varient selon l'habitation (maison individuelle, privée ou pas, immeuble, etc.) et le nombre de personnes par logement. Ce qui suit ne sont que des recommandations, non exhaustives, à adapter au type de logement à préparer :

1. Abri

- Posséder plusieurs rouleaux de gros scotch pour pouvoir quadriller les fenêtres en cas de menace (afin d'éviter les projections de verre brisé en cas d'explosion) ;
- Posséder des couvertures ou des panneaux en nombre suffisant pour masquer les lumières pendant la nuit ;
- Transformer le sous-sol ou la cave en locaux d'habitation « bunkérisés ».

2. Alimentation

Il est important d'avoir chez soi une réserve d'aliments fournissant suffisamment de calories.

Privilégiez les aliments non périssables, rapides à préparer, nécessitant peu d'eau ou pouvant être consommés tels quels.

3. Eau

L'eau potable est vitale. Prévoir au moins trois litres d'eau potable par adulte et par jour pour trois jours. La quantité est moindre pour les enfants. De plus, il faut être en mesure de collecter de l'eau et de la rendre potable.

4. Toilettes

Si les toilettes ne fonctionnent pas, il faut disposer de sacs en plastique solides (sacs-poubelle) et les placer dans la cuvette des toilettes ou dans un seau. Une bonne hygiène des mains est importante pour éviter les infections (désinfectant pour les mains).



Intérieur aménagé (dessin d'illustration)

5. Chauffage

- Si l'électricité est coupée en hiver, les maisons deviennent rapidement très froides ;
- Pour améliorer l'isolation de l'habitation, il faut être en mesure d'accrocher des couvertures aux fenêtres, mettre des tapis au sol ;
- Il faut savoir se regrouper dans une seule pièce (de préférence à la cave) et une poche de chaleur peut être réalisée sous une table avec des couvertures ;
- Penser au risque d'incendie ;
- Penser au risque d'intoxication au CO : même si l'air extérieur est glacial, il faut impérativement entretenir un petit courant d'air pour renouveler l'oxygène intérieur.



Des guides généraux de préparation aux situations de crise ou de guerre sont accessibles par Internet, dans différentes langues. La France propose un livret intitulé *Agissons face aux risques*. Le livret de la Suède, accessible en suédois mais aussi en anglais et en français, s'intitule *En cas de crise ou de guerre*.

3/ La préparation du village

La préparation du village doit reposer sur le maire, son conseil municipal ainsi que sur des conseillers issus des FDS.

Dans le cas, déjà évoqué, où les autorités municipales ne seraient pas prêtes à adhérer à un projet de défense, un réseau de villageois doit s'organiser pour effectuer le travail.

1. Organisation du terrain

La préparation est conçue à partir du **périmètre à défendre**. Ce périmètre est défini par les experts qui doivent prendre en compte ce qui est vital pour le village (sources d'eau et de nourriture, voies d'exfiltration, points stratégiques à tenir pour conserver la cohérence du système de défense, densité de la population, etc.) et exclure ce qui ne mérite pas d'être protégé (maisons isolées, champs sans intérêt pour le court terme, etc.).

Dès que ce périmètre est défini, la préparation organise le terrain en secteurs à observer, à contrôler ou à défendre. Les secteurs en question doivent intégrer la menace des drones, autant pour la détection que pour la protection.

a. Hors du périmètre de défense

- Identifier les axes d'approche à surveiller, voire à défendre ;
- Disposer, sur ces axes d'approche, des postes d'observation ainsi que des postes de combat et des lieux d'embuscade afin d'être en mesure de ralentir la progression de l'ennemi ;
- Identifier les axes secondaires, qui seront à condamner complètement en cas de menace confirmée, et identifier et préparer les moyens qui seront utilisés à cette fin ;
- Identifier les itinéraires de fuite à organiser et à sécuriser ;
- Récupérer les coordonnées géographiques des maisons, cabanes et autres abris que l'ennemi pourrait occuper en temps de crise afin d'être en mesure de renseigner les FDS (pour un assaut ou un bombardement).

b. Sur le périmètre de défense

- Mettre en place des postes de combat et des positions défensives de tir protégées (positions alternatives) ainsi que des abris ;
- Aménager des voies de déplacement couvertes à travers les murs et les jardins afin de relier les positions défensives et les postes de tir sans se retrouver à découvert ;
- Installer des téléphones de campagne câblés entre les positions défensives et le poste de commandement ;
- Si possible, installer des caméras de surveillance et une salle de surveillance au poste de commandement.



L'exfiltration des familles (dessin d'illustration)

c. À l'intérieur du périmètre de défense

- Sur certains points stratégiques du village, toujours pour empêcher ou ralentir la progression de l'ennemi, mettre en place des postes de combat et des positions défensives de tir protégées en reprenant les éléments évoqués pour le périmètre de défense ;
- Acquérir, entretenir et éprouver à l'occasion d'exercices réguliers les moyens collectifs de la défense.

2. Organisation des infrastructures et du soutien logistique

- Préparer les infrastructures qui seront réquisitionnées en temps de crise pour abriter le PC et tout ce qui servira au système de défense du village ;



- Organiser une équipe chargée de la maintenance et de la réparation des infrastructures et des moyens roulants ;
- Prévoir tout ce qui sera nécessaire à la vie des volontaires et de leurs familles (logement, alimentation, chauffage, électricité, soins, etc.) ainsi qu'aux missions de combat (transport, armes, munitions, communications, évacuations sanitaires, etc.) ;
- Prévoir les outils administratifs (formulaires de réquisition, tampons, etc.), comptables, financiers et matériels qui permettront aux autorités compétentes de collecter ou de réquisitionner les ressources matérielles locales ;
- Organiser des points de stockage et de distribution ainsi que des chaînes de réapprovisionnement.

4. LES OPÉRATIONS

Face à une agression, si le système d'auto-défense a bien été pensé et la préparation bien conduite, les opérations de défense devraient se dérouler dans de bonnes conditions, qu'il s'agisse de repousser un agresseur ou de le contenir, le temps de faire intervenir les FDS ou d'exfiltrer les familles.

1/ La nature des opérations

Les opérations commencent par l'activation, partielle ou complète, du dispositif de défense, selon l'urgence et la situation tactique (distance, volume, armement et attitude de l'ennemi) :

- Déploiement des volontaires sur les points de contrôle (y compris ceux qui sont placés sur les routes et chemins parcourant la zone

contrôlée ou menant aux zones refuge) ainsi que sur les positions défensives principales, puis gestion des relèves ;

- Mise en place d'une force de réaction rapide pour les missions de combat à venir



Avec des armes de chasse, il faut privilégier la surprise et la proximité (dessin d'illustration)

(renfort sur une position défensive en difficulté, contre-offensive en cas de percée ennemie, rideau de protection lors du repli d'un groupe de volontaires ou lors de l'exfiltration des familles, etc.) ;

- Surveillance des principaux axes d'approche grâce aux éventuelles caméras, aux patrouilles, aux postes d'observation avec, si possible, utilisation de drones transmettant les images en temps réel au PC ;

EXEMPLE DE MANŒUVRE TACTIQUE

Si le nombre et l'entraînement des volontaires le permet, les missions offensives en direction de l'ennemi doivent être effectuées avec trois équipes. Chargée de la sécurité, la première équipe engagée se charge d'isoler la zone de la mission, d'observer l'ennemi et, si celui-ci détecte les volontaires chargés de la mission, de geler ou retarder ses mouvements. La seconde équipe doit assurer le soutien et l'appui. La troisième est chargée de la mission (renseignement, embuscade, piégeage d'un axe, sabotage, etc.). Lorsque la mission est terminée, la dernière équipe à s'être engagée est la première à se replier, suivie de la seconde tandis que l'équipe dite de « sécurité » ferme la marche.

Une telle manœuvre tactique ne peut pas s'improviser au moment où le village est directement menacé. Elle ne peut reposer que sur d'anciens militaires s'étant entraînés pendant la phase de préparation avec les autres volontaires.



- Sur les axes d'approche, mise en place de ralentisseurs (réalisation d'abattis, usage de carcasses de véhicules lourds, etc.), voire de pièges (déploiement d'engins explosifs militaires ou improvisés)

Le citoyen volontaire sera engagé dans des opérations clairement défensives (observation, surveillance des axes d'approche du villages, barricades et points de contrôle). Cependant, il pourrait être également engagé dans des missions de reconnaissance pour découvrir les activités et la force de l'ennemi, dans des opérations de guérilla visant à empêcher ou à gêner sa progression vers son village (embuscades sur les lignes de communication, destruction de ponts ou de routes, d'antennes GSM, etc.), ou encore dans des combats rapprochés pour empêcher une percée.

Ces opérations doivent être encadrées par des villageois ayant déjà reçu une formation militaire. Le niveau tactique nécessaire pour la défense d'un village ne dépassant pas 1 000 habitants est celui d'un sous-groupe tactique interarmes (SGTIA), c'est-à-dire d'une compagnie d'infanterie autonome disposant d'éléments d'appui en génie militaire, en tir à longue distance, en tir indirect, etc. L'effectif lui-même ne peut être fonction que des ressources disponibles mais devrait pouvoir atteindre celui d'une à deux sections (soit 30 à 60 combattants).

2/ Dispositions morales et disciplinaires

Lorsqu'il est engagé dans des opérations de combat, le volontaire doit agir dans le cadre strict de la loi et des traités internationaux. Pour le reste, il doit se montrer déterminé et ne jamais douter du bien-fondé des risques pris et des dommages à infliger à l'agresseur. Il est en effet en état de légitime défense, pour protéger son village et sa famille. Il doit donc se battre et tenir bon jusqu'à la fin ou recevoir l'ordre de se retirer.

CONCLUSION

Au cours de la guerre d'indépendance de Croatie et, plus largement, des guerres qui ont accompagné le morcelage de la Yougoslavie, nombre de villages ne représentant aucun enjeu militaire ont été la proie d'unités militaires ou paramilitaires.

Dans l'hypothèse où un tel phénomène se reproduirait, il conviendrait d'élaborer pour chaque



Même si le village semble perdu, il faut retarder l'avancée des agresseurs pour laisser aux familles le temps de s'éloigner (dessin d'illustration)

village du pays, dès le temps de paix, un système d'auto-défense.

Pour être efficace, un tel système nécessiterait, pour sa conception et sa mise en place, l'approbation et la coopération de l'Etat. Des initiatives isolées inquiéteraient et resteraient globalement inopérantes. À l'opposé, un soutien institutionnel ouvrirait la porte à des formations standardisées, permettrait un accès aux terrains militaires et aux champs de tirs, apporterait, lors de la phase préparatoire comme en temps de crise, un appui technique (spécialistes, renseignement, etc.) et matériel (munitions, armes collectives, armes antichars, etc.).

En somme, un système de défense articulé avec les forces de défense et de sécurité du pays permettrait de transformer un ensemble d'initiatives volontaires dispersées en un réseau défensif cohérent, d'ancrage local, capable de renforcer la surveillance du territoire et la réponse aux crises.

En l'absence de collaboration de l'Etat, voire de leur municipalité, des citoyens volontaires ne pourraient mettre en place qu'un réseau d'abris ainsi qu'un plan d'évacuation limité à leurs propres familles. ■

Les dessins d'illustration ont été réalisés par M. Lemaire avec l'IA (freepik.com), à partir des indications de l'auteur.

LA MÉTHODE DE DÉPLACEMENT OPÉRATIONNELLE ET TACTIQUE

ALEXANDRE OLLIER
CRÉATEUR DE LA MDOT



Démonstration d'un franchissement mural en binôme et en tenue de feu de sapeur-pompier

L'AUTEUR

Alexandre Ollier a été un adepte du *parkour* dès 2013. Née dans les années 1990, en banlieue parisienne, cette discipline sportive exigeant concentration, maîtrise de ses émotions et parfaite connaissance de son corps et de ses limites, permettait de franchir de façon fluide et contrôlée, sans aucun matériel, des obstacles urbains ou naturels spectaculaires.

Mises en ligne sur les réseaux sociaux, ses performances sont remarquées par des médias et des marques du milieu des sports extrêmes. De 2016 à 2021, il peut ainsi vivre de sa passion en contribuant à la création de contenus audiovisuels. Il réfléchit parallèlement à la façon d'adapter son sport aux professionnels de la sécurité. Sa démarche aboutit en septembre 2023 à la création de la MDOT qui ne cesse depuis d'évoluer et de toucher un public de plus en plus large.

INTRODUCTION

La Méthode de Déplacement Opérationnelle et Tactique (MDOT®) est un système d'entraînement complet et innovant dédié à l'optimisation du déplacement et du franchissement en environnement opérationnel et en condition réaliste.

Elle est issue d'un constat de terrain : dans de nombreuses institutions, les formations au franchissement et au déplacement en milieu contraint se limitent généralement à un cadre normé (parcours d'obstacles, parcours d'audace, techniques isolées). Ainsi, elles ne peuvent pas intégrer la multiplicité des contraintes auxquelles les professionnels sont confrontés dès lors qu'ils sont engagés avec leurs équipements et tout leur matériel d'intervention sur des terrains difficiles, variables et souvent imprévisibles.

La MDOT propose ainsi, aux armées, à la police, aux services d'incendie et de secours ainsi qu'aux



Démonstration : usage d'une technique MDOT pour accéder à un balcon depuis une échelle

sociétés de sécurité, de compléter, par une approche simple mais méthodique, les techniques et entraînements existants afin d'accroître l'aptitude opérationnelle de leurs effectifs.

LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA MDOT

Pour atteindre ses objectifs, la méthode a été élaborée à partir de l'analyse des environnements opérationnels actuels, des contraintes induites par les équipements et les conditions d'engagement ainsi que le retour d'expérience des personnels.

Concernant le terrain, il faut considérer qu'il est irrégulier, imprévisible, parfois dégradé et rarement conforme aux conditions d'entraînement classique. L'apprentissage doit donc être contextualisé dès le départ en intégrant des obstacles physiques à l'exemple de murs plus ou moins hauts, de portails ou de barrières, de passages étroits ou encombrés, tout en y ajoutant un éventuel impératif de rapidité et des contraintes météorologiques.

Concernant l'individu, il s'agit d'intégrer les

équipements et matériels portés en intervention :

- Equipements de protection individuels (casques et gilets balistiques pour les militaires et les forces de l'ordre, tenue de feu pour les pompiers, etc.) ;
- Armement et matériels spécifiques (fusils d'assaut, armes de poing, radios, outils d'effraction et de franchissement, etc.) ;
- Charges (sacs d'intervention ou de survie, munitions, vivres, appareil respiratoire individuel, etc.).

Une fois que les paramètres de l'individu et du terrain ont été pris en compte, les entraînements doivent envisager plusieurs configurations concernant les personnels : seuls, à deux, à trois ou en groupe.

LES FONDAMENTAUX DE LA FORMATION

La formation repose sur un socle pédagogique commun à l'ensemble des publics formés. Ce socle correspond en fait aux fondamentaux de la MDOT dont le plus important, qui structure l'approche du mouvement, est le protocole **P.E.D.A.**, détaillé ci-dessous.

Perception

Lecture immédiate et globale de l'environnement. Identification visuelle et spatiale des obs-



Démonstration : franchissement d'un portillon en conditions opérationnelles réalistes

tacles, des appuis disponibles, des contraintes matérielles, humaines, environnementales, artificielles et naturelles.

Évaluation

Analyse rapide des options possibles en tenant compte de la mission, de l'équipement porté, du niveau de risque et du contexte tactique.

Décision

Choix assumé du mode de déplacement ou de franchissement le plus adapté à la situation, dans une logique d'efficacité et de sécurité.

Action

Exécution technique maîtrisée, fluide et cohérente avec la décision prise, en maintenant la continuité du mouvement et de la posture adaptée à la situation tactique.



L'auteur délivre une formation à des policiers municipaux

Le protocole P.E.D.A. permet de structurer le processus de décision qui conditionne l'action afin de réduire l'improvisation ainsi que le risque d'erreur et de blessure en environnement contraint.

UNE MÉTHODE MODULABLE POUR ÊTRE ADAPTÉE À SES DIFFÉRENTS PUBLICS

1. Adaptation aux corps concernés

La méthode doit intégrer tout d'abord les grandes caractéristiques de chaque corps intéressé.

Les militaires subissent les contraintes du terrain, bien sûr, mais aussi celles d'un ennemi qui va tenter de les neutraliser au cours de leur progression. Pour eux donc, la rapidité d'exécution et la coordination avec des appuis constituent des paramètres majeurs. A cela s'ajoute le port d'armes



Démonstration et initiation à des policiers de la BRI

individuelles longues, voire d'armes collectives lourdes qui imposent des techniques particulières. Enfin, les militaires interviennent en général en groupes articulés entre eux, avec donc une part importante donnée aux communications en phase de progression.

Les policiers rencontrent généralement des problématiques équivalentes à celles des militaires, mais à un moindre degré. Leur environnement est par ailleurs toujours urbain. Ils patrouillent en binôme ou en petites équipes. Enfin, conçus pour leur quotidien, leurs équipements de protection et leur armement sont plus légers. En revanche, d'une situation normale, ils peuvent passer à une



L'efficacité de la méthode tient aux détails

situation opérationnelle avec l'obligation de réagir instantanément et de se déplacer avec strictement ce qu'ils ont sur eux.

Les pompiers pour leur part sont susceptibles d'intervenir avec des tenues et équipement lourds, dans des environnements urbain ou naturels souvent dégradés et instables.

2. Adaptation aux unités et aux missions

Après avoir intégré les spécificités de chaque corps, pour répondre aux unités et missions spéciales, la méthode comporte plusieurs niveaux d'exigence ainsi que des techniques spécifiques.

Pour les unités et missions ordinaires, la méthode améliore l'aisance et la sécurité des déplacements sans objectif de spécialisation avancée.

Pour les unités spéciales, la méthode approfondit le travail de coordination entre opérateurs, la fluidité en binôme ou trinôme ainsi que la gestion des contraintes spécifiques au cadre d'emploi.

Pour les interventions spécialisées avec équipements spécifiques, la méthode intègre les particularités nouvelles, qu'il s'agisse des équipements individuels, des matériels emportés ou de l'environnement d'intervention.



L'auteur au milieu de ses stagiaires

CONCLUSION

La méthode a déjà été enseignée à des unités, spécialisées ou non, de l'armée et de la police, ainsi qu'à des sapeurs-pompiers et des professionnels de la sécurité privée.

Permettant d'améliorer les capacités individuelles et collectives sur le terrain, de réduire

le risque de blessure et de renforcer la confiance en soi, la MDOT ne repose pas sur des protocoles et techniques figés. Elle est conçue pour suivre l'évolution des stagiaires, de leurs équipements et de leurs matériels ainsi que de leurs environnements d'intervention et conditions d'engagement. ■

Photos de l'article : Copyright The Ghost Lion, 2025.



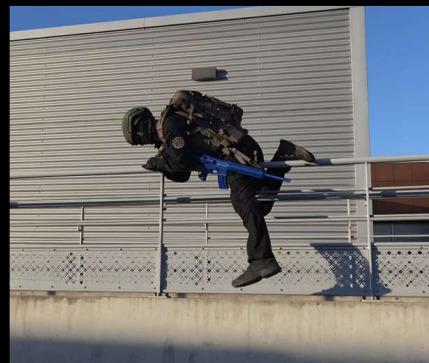
Enseignement des fondamentaux à des combattants d'infanterie équipés

MDOT

EXEMPLE DE TECHNIQUES ÉLÉMENTAIRES POUR OBSTACLES COURANTS

L'exercice consiste ici à passer des obstacles courants du milieu urbain, à bonne allure, en tenue de fantassin avec protections balistiques individuelles, sac à dos chargé ainsi qu'arme longue en bretelle et arme de poing à la ceinture.

Le positionnement et le maintien de l'arme longue sont anticipés avant d'aborder l'obstacle. Au cours du franchissement, l'usage du pied verrouillé en crochet est systématique, même si le mouvement paraît simple. Le centre de gravité du corps reste toujours proche de l'obstacle (il s'enroule autour de lui) : cela réduit l'exposition aux risques physiques et environnementaux, limite la dépense énergétique et optimise la gestuelle sous charge.

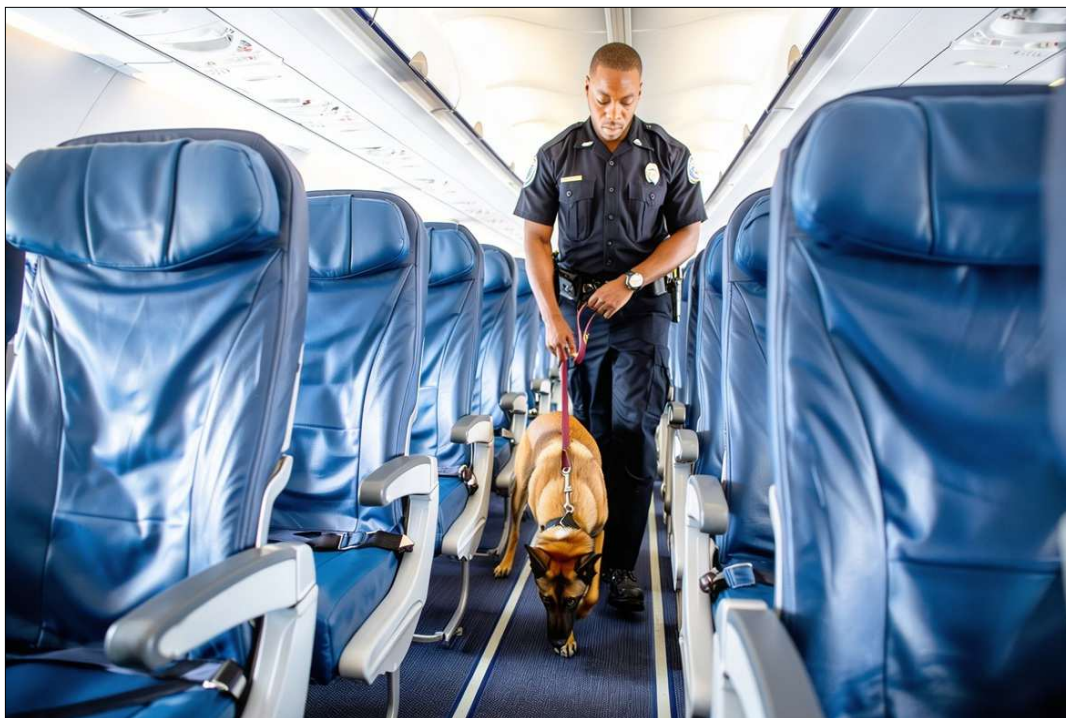


EXPERTISES



MAÎTRE DE CHIEN LORS D'UNE ALERTE À LA BOMBE VISANT UN AVION DE LIGNE

BOCAR KALEL
ANCIEN MAÎTRE DE CHIEN



Le maître de chien et son binôme parcourant l'allée d'un avion (image d'illustration)

L'AUTEUR

Bocar Kalel s'engage en 2000 dans le corps des fusiliers marins de la Marine nationale française. À l'issue de sa formation, il choisit la spécialité « maître de chien ».

Sa carrière militaire est alors centrée sur la protection des navires et des bases navales, en France comme à l'étranger. Pendant toute sa période d'activité sous les drapeaux, il est binômé avec le même chien d'attaque et de défense. Sa mission de protection le confronte essentiellement aux intrusions.

Dans le cadre de sa reconversion, il se spécialise dans la recherche de matières explosives.

Rendu à la vie civile en 2008, il est recruté par une société privée dans sa nouvelle spécialité. Après plusieurs mois d'exercice à Paris, son employeur l'envoie en Afrique centrale pour renforcer la sécurité d'une compagnie aérienne.

INTRODUCTION

Les avions touchés par une alerte à la bombe font l'objet d'une procédure de « levée de doute » stricte impliquant plusieurs acteurs. Où que l'on se trouve dans le monde, la procédure est globalement toujours la même, mais connaît des variantes selon le contexte, le niveau de menace, l'opérateur ainsi que les règles du pays. Lorsque c'est possible, la « fouille olfactive » est confiée à un binôme maître de chien et chien qui exécute la mission en suivant une *check list* détaillée.

Début 2010, j'étais en poste en Afrique centrale pour une société privée assurant la sécurité d'une compagnie aérienne lorsqu'un coup de téléphone anonyme lança une alerte à la bombe visant un avion en approche.

Après le débarquement des passagers et de leurs bagages de cabine – probablement confiés à des agents de sécurité pour une fouille manuelle –, nous avons préparé la fouille de l'avion.

I. L'ORGANISATION DE LA FOUILLE OLFACTIVE

Conformément à la procédure en vigueur, la fouille olfactive de l'avion fut organisée en 4 secteurs :

1/ Zone extérieure et accès

L'engin suspecté aurait pu être placé à l'extérieur de l'appareil. Il a donc fallu soumettre au flair de mon chien le train d'atterrissage, les puits du train, les trappes, les zones techniques et les portes. J'ai effectué cela en commençant à l'avant de l'avion pour terminer à l'arrière.

2/ Les soutes à bagage et le fret

Si les passagers avaient déjà rejoint l'aérogare, leurs bagages de soute étaient toujours à bord de l'avion. J'ai demandé à ce que les containers à bagages soient sortis et parfaitement alignés sur le tarmac en veillant à ce que chaque container ait son propre manutentionnaire. Pour ne pas égarer le flair du chien, il est en effet préférable que les odeurs d'un manutentionnaire donné ne soient pas retrouvées sur plusieurs containers – à moins qu'il n'y ait qu'un seul manutentionnaire pour tous les containers. Ensuite, les personnels désignés ont sorti tous les bagages de leur container en les alignant.

Le chien a été conduit jusqu'à la soute avant, puis à celle de l'arrière et enfin à la « soute à vrac » (située dans la queue de l'avion) pour en renifler chaque recoin. Puis il a reniflé l'intérieur de chaque container et chacun de ses bagages. Les bagages contrôlés et non « marqués » par le chien ont été remis dans leurs containers. Les containers déclarés « propres » ont été écartés de l'avion le temps que la fouille se termine.

3/ La cabine passagers et le cockpit

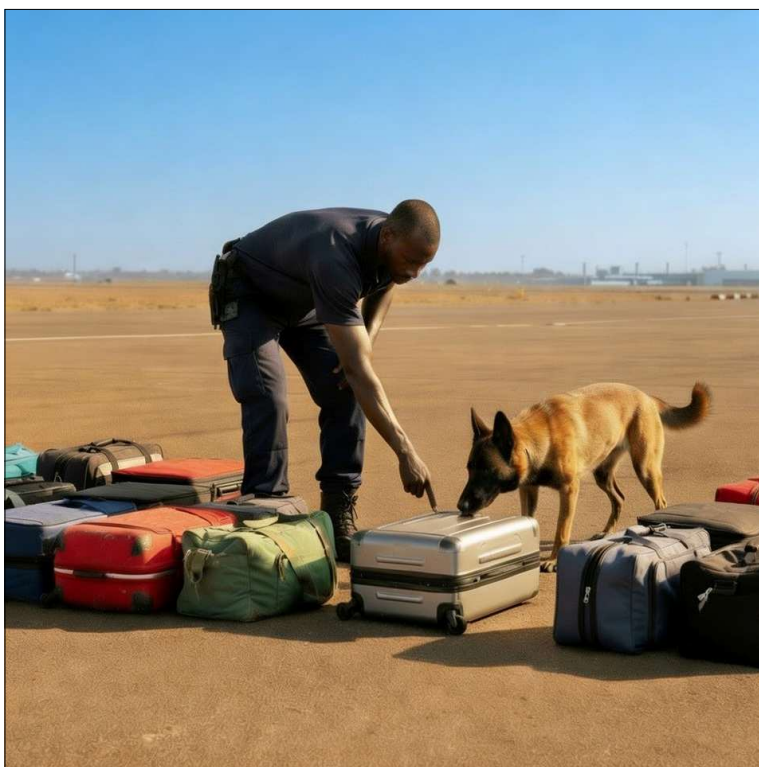
Pour fouiller la cabine, de l'arrière vers l'avant, sans oublier aucun espace, le chien a exploré chaque allée, les toilettes, les espaces de stockage des repas, les compartiments de rangement ou encore les postes de repos des équipages. Pour les coffres à bagages, il m'a fallu le prendre dans les bras pour l'amener à la bonne hauteur.

Quant au cockpit, il a été fouillé dans le prolon-

gement de la cabine. Equivalent à une pièce dépourvue de pièges et de recoins, un cockpit est facile à contrôler.

4/ Les zones techniques

Accessibles par des trappes intérieures, les zones techniques m'ont été indiquées par le mécanicien de l'avion qui en autorisait aussi l'accès. J'ai mis le chien en laisse longue afin qu'il puisse se faufiler dans les espaces étroits. Je l'ai parfois porté pour lui permettre d'accéder aux espaces en hauteur.



La fouille olfactive des bagages (image d'illustration)

II. LES PARTICULARITÉS DE LA FOUILLE OLFACTIVE

1/ Le profil du chien

Comme dans l'armée, mon chien dans le civil était un berger belge malinois. Ce chien possède de multiples qualités pour être dressé, autant à l'attaque qu'à la fouille olfactive.

Mais, pour être pleinement efficace, un malinois donné ne peut être dédié qu'à une seule fonction : l'attaque, la recherche de matières explosives, la recherche de drogue, etc. À titre d'exemple, dès qu'un chien spécialisé dans la recherche de matières explosives tombe sur une

bombe prête à exploser, il ne doit pas émettre le moindre son ni toucher à l'objet suspect, le risque étant le déclenchement du mécanisme de mise à feu. Dans le cas de la recherche de drogue, l'animal est libre d'aboyer, voire d'explorer la cache avec son museau et ses pattes.

Mon chien était donc dédié à la recherche d'explosifs. Un binôme dédié à la recherche de stupéfiants appartient en règle générale aux douanes et non à des sociétés privées.

2/ La préparation du chien

Le chien doit être formé puis régulièrement entraîné. Lorsqu'il est en service, le binôme suit généralement un entraînement quotidien de 15 à 30 minutes durant lequel il révisé la différenciation des odeurs. Comme lors de sa formation, lorsque le chien parvient à détecter l'odeur du produit qu'il est censé reconnaître, le maître de chien le félicite à la voix et lui donne son jouet (en général un boudin en tissu épais) tout en s'éloignant de l'objet suspect – la suite appartenant aux démineurs.

3/ La nécessaire complicité

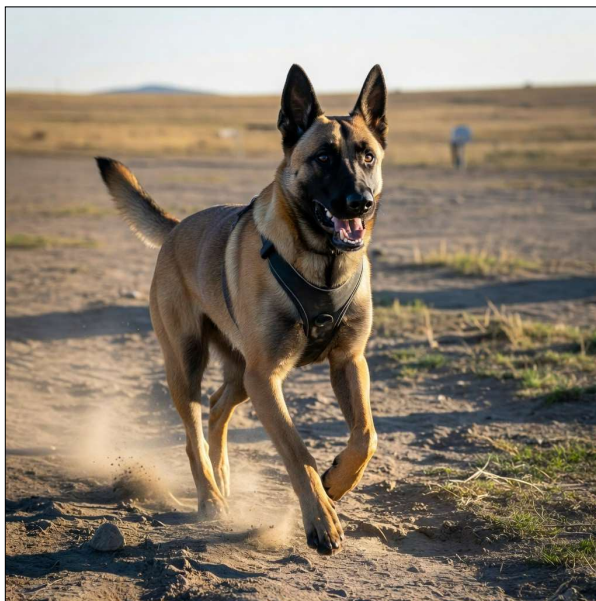
Le chien a plusieurs façons de signaler une odeur suspecte de son registre. Dans l'idéal, il « marque » un bagage ou un espace en s'assoissant, en se couchant ou en restant sur ses pattes. Mais, le même chien avec le même maître pour une même odeur suspecte peut « marquer » différemment au cours d'une fouille. Un simple coup de museau ou un bref arrêt dans ses mouvements peut être le signal à ne pas laisser passer. Pour cette raison, le maître de chien doit parfaitement connaître son animal et rester vigilant tout au long de la fouille. Le binôme est indissociable. C'est au cours des entraînements que la complicité entre l'homme et l'animal se construit. Pour ma part, lorsque je suis intervenu pour cette alerte, je connaissais mon chien depuis plus de deux ans.

4/ Les temps de pause obligatoire

Pour le chien, même en situation réelle, il ne s'agit que d'un jeu qui lui donnera droit à une récompense s'il trouve quelque chose. Au bout de 30 minutes environ, il se lasse et sature également ses papilles olfactives : il cesse donc d'être efficace.

Il faut alors observer un temps de pause de 15 à 20 minutes avant que l'envie de jouer ne revienne et qu'il retrouve toutes ses capacités olfactives.

Le mieux est de programmer ces pauses de façon systématique, par exemple entre la fouille de deux secteurs, avant qu'il ne manifeste des signes d'épuisement.



IV. LE BILAN DE LA FOUILLE OLFACTIVE

Une fouille conduit à deux scénarios types.

Si le binôme n'a rien trouvé de suspect, le maître de chien fait systématiquement un rapport écrit décrivant les séquences suivies et les résultats obtenus. Ce rapport engage sa responsabilité car c'est à partir de celui-ci que l'autorité compétente déclare le doute levé et permet la reprise des activités.

Si le binôme détecte une odeur suspecte, il ne touche à rien et laisse à une équipe de démineurs le soin d'approcher du bagage ou de l'espace suspect pour une analyse et une éventuelle intervention.

Dans le cas présent, aucune anomalie n'avait été relevée. Il n'y eut donc pas besoin de faire appel à une équipe de démineurs. L'avion a pu embarquer ses passagers et reprendre sa route.

La plupart des alertes à la bombe sont des canulars. C'est la raison pour laquelle il est question de « levée de doute ».

Cette approche mesurée permet de répondre à une alerte de façon graduée en ne déployant, à chaque étape de la procédure, que les moyens strictement nécessaires. ■

Les dessins d'illustration ont été réalisés par M. Lemaire avec l'IA (freepik.com), sur les indications de l'auteur.

INTRODUCTION À LA SÉCURITÉ DES DISCOTHÈQUES

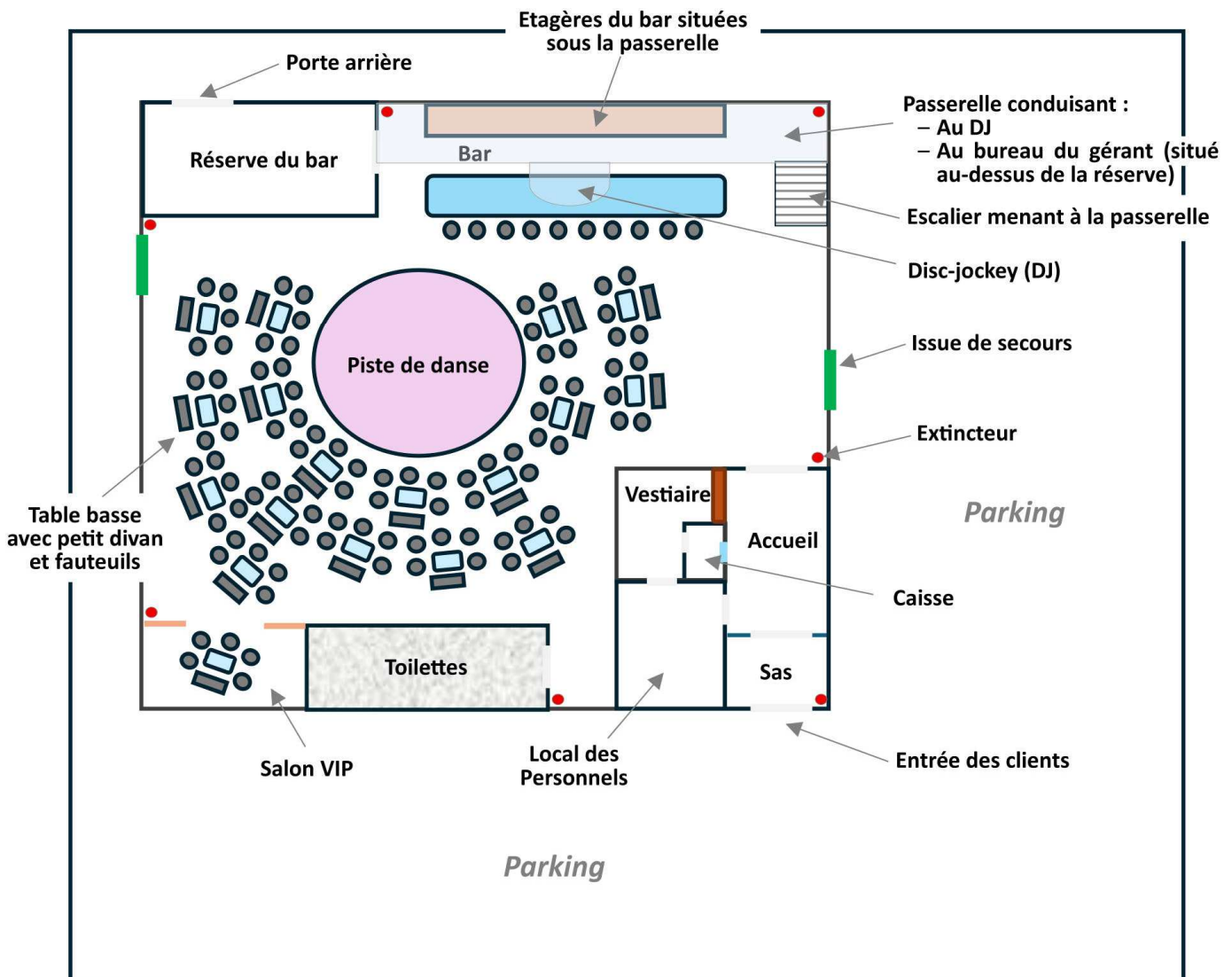


Schéma réunissant les principales composantes d'une discothèque

La revue CZR va proposer dans ses numéros des articles consacrés à la sécurité des discothèques, ce terme englobant en réalité la sécurité proprement dite, qui concerne l'incendie, l'effondrement, les mouvements de panique, etc., ainsi que la sûreté, qui vise à prévenir ou contrer les vols, les agressions et tout autre acte de malveillance.

La sécurité est assurée par des agents de sécurité, bien sûr, mais aussi par des lois, des normes, des moyens matériels ou encore des procédures. Cela signifie que le sujet est beaucoup plus vaste que l'on pourrait l'imaginer a priori.

Le schéma ci-dessus servira de support à certains articles afin que le lecteur ait toujours une

vue globale de l'espace à sécuriser ainsi qu'un exemple d'agencement des éléments entre eux.

On peut définir 5 secteurs à traiter par la sécurité :

1. Les espaces de la direction et des personnels ;
2. La zone d'entrée (file d'attente, point de filtrage, caisse, vestiaire) ;
3. La zone de danse (piste, cabine du DJ, équipements techniques) ;
4. Les espaces de consommation et de détente (bar, carrés avec table basse et fauteuils, espace VIP) ;
5. Les services (logistique, stockage, bloc sanitaire, sécurité). ■

LE RÔLE DU PORTIER DES DISCOTHÈQUES

ANTOINE ETOUNDI
ANCIEN AGENT DE SÉCURITÉ



Portier accueillant un public important devant une discothèque (dessin d'illustration)

L'AUTEUR

Antoine Etoundi est né et a passé toute son enfance au Cameroun où il a pratiqué des sports de combat dès l'âge de 12 ans. Après avoir commencé par le karaté, il s'est mis au judo puis à la lutte libre. Il s'est parallèlement investi dans le rugby et, pour gagner en rapidité, s'est inscrit dans un club d'athlétisme.

Parvenu à l'âge adulte, il a rejoint la France où il a poursuivi ses entraînements en rugby, athlétisme et lutte. Pour subvenir à ses besoins, il a exercé le métier d'agent de sécurité en discothèque. Après une formation, il s'est finalement orienté dans les métiers alliant la sécurité incendie et le secours à personnes, mais en maintenant ses activités en discothèque le week-end.

Après le confinement lié à la Covid-19, il est retourné vivre au Cameroun.

INTRODUCTION

Dans l'imaginaire collectif, la sécurité des discothèques est assurée par des brutes épaisses prêtes à cogner si l'on veut forcer l'entrée ou semer la pagaille à l'intérieur. Or, la gestion du risque dans ces lieux nocturnes de détente nécessite des aptitudes, des moyens et des techniques bien spécifiques qui sont bien loin de l'usage primitif de la violence.

Nous allons commencer par présenter le rôle du portier qui est également appelé *physionomiste*. Comme son nom l'indique, le portier est positionné à la « porte » de l'établissement, c'est-à-dire à l'entrée des clients. Grâce à la surveillance du périmètre extérieur et le « filtrage » des entrées, il va conditionner la sécurité des clients eux-mêmes ainsi que celle de l'établissement et de son personnel.

1. CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

Le portier agit dans un cadre précis défini par la loi, le règlement interne et la profession.

1/ Les lois applicables aux discothèques

Les discothèques sont des établissements recevant du public (ERP) de type P (catégorie s'appliquant aux salles de danse et de jeux), soumis à une réglementation spécifique en matière de sécurité et de protection contre l'incendie. Elles sont également des établissements de débit de boissons. Par conséquent, pour ce qui concerne le filtrage à l'entrée, elles doivent veiller à ne pas admettre un nombre de personnes supérieur à celui autorisé par la loi compte tenu de leurs surfaces, de leurs issues de secours et de bien d'autres critères. Les accès doivent être adaptés aux personnes à mobilité réduite. Les lois traitant de la protection des mineurs leur interdisent d'accueillir les mineurs sauf, dans certains cas, s'ils ont au moins 16 ans et qu'ils sont accompagnés par des adultes.

2/ Le règlement interne

Aux lois générales édictées par les ministères concernés s'ajoute le règlement propre à chaque discothèque. Celui-ci détermine les tenues acceptées à l'intérieur et rappelle les règles de bonne conduite. Les points qui intéressent les clients sont affichés à l'entrée. Le portier doit veiller à ce que les clients acceptés aient une tenue et une attitude conformes à ce règlement. Il peut également veiller à ce qu'il y ait un juste équilibre entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes. L'âge minimum pour être accepté peut être plus exigeant que la loi et être par exemple fixé à 25 ans.

3/ Le statut d'agent de sécurité

Le portier est un agent de sécurité possédant une formation et une carte professionnelle qu'il doit régulièrement renouveler. Cela lui donne certaines compétences et certaines prérogatives mais sans lui attribuer des pouvoirs de police ou de justice.

Son rôle est ainsi de faire respecter le règlement de la discothèque et d'assurer la sécurité des biens et des personnes, mais sans qu'il puisse faire usage de la violence hors du cadre strict de la légitime défense. Il peut retenir une personne coupable d'une infraction en attendant les forces de l'ordre mais ne peut pas la séquestrer et encore moins lui infliger un châtement pour la faute repro-

chée. Dans ce domaine, il ne possède, légalement, pas plus de pouvoirs que n'importe quel citoyen témoin d'une infraction ou d'une menace immédiate.

2. LE FILTRAGE

Le rôle principal du portier est le filtrage. Cette fonction vise à « filtrer » les clients pour ne laisser entrer que ceux qui répondent aux critères définis par la loi tout d'abord, par le règlement intérieur ensuite.

Les deux premiers critères, l'âge et la tenue, sont faciles à vérifier et ne prêtent pas vraiment à discussion. Si le portier a un doute sur l'âge d'un(e) client(e), il est autorisé à demander une pièce d'identité. La tenue exigée est définie par le règlement de la discothèque. Celle-ci étant un espace privé, une « tenue correcte » peut être exigée sans entrer dans les détails, ou bien les baskets et le jean peuvent être interdits et la chemise être obligatoire, etc. Le portier se contente de vérifier la conformité de la tenue. Bien entendu, il doit parfois faire preuve de souplesse, certains habitués ne pouvant pas se voir interdire l'entrée même si leur tenue n'est pas parfaitement conforme.

Si elle est requise, la parité femmes-hommes est simple à mesurer, d'autant plus qu'elle peut rester approximative. Ne pas accueillir plus de clients que l'établissement ne peut en recevoir demande de la vigilance et parfois un peu de caractère pour ne pas céder aux pressions d'un groupe. Rester dans les capacités autorisées est essentiel à l'égard de la légalité, du risque incendie ainsi que de la sécurité globale des personnes.

En revanche, détecter des comportements à risque ainsi que des clients sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants exige un certain niveau d'expertise, particulièrement lorsque les signaux sont faibles. Des insultes ou des gestes agressifs sont aisés à relever. Il est plus difficile de repérer les individus modérément alcoolisés, ambigus dans leurs provocations, etc.

3. LES OUTILS DU PORTIER

1/ L'encadrement de la loi

Le portier est protégé par la loi à condition que lui-même la connaisse bien et la respecte scrupuleusement. À cet égard, la formation d'agent de sécurité spécialisé en **sécurité des établissements**

de nuit et de l'événementiel (ASENE), adaptée aux discothèques, bars de nuit et événements festifs revêt ici toute son importance. Elle intègre en effet des cours sur le droit.

2/ Le travail en équipe

A moins de travailler pour une discothèque n'accueillant que quelques dizaines de personnes, avec donc un risque de débordement limité, un portier n'est jamais seul. Soit il travaille en binôme à l'entrée de l'établissement, soit il est en relation permanente avec un ou plusieurs agents de sécurité positionnés à l'intérieur. De la même façon qu'il peut être appelé en renfort à l'intérieur, il peut demander un renfort de son côté.

3/ Les moyens de communication

Dans l'idéal, le portier dispose d'une radio portative VHF ou UHF reliée à une oreillette. En cas d'urgence, ce dispositif lui permet d'alerter ses coéquipiers immédiatement. Si le recours aux forces de l'ordre s'impose, il lance l'alerte à la radio et ses coéquipiers se chargent de l'appel.

En revanche, contrairement à ce qui est observé dans certains services de secours, les conversations sont rarement enregistrées.

4/ La vidéosurveillance

La vidéosurveillance constitue un outil majeur que toute discothèque devrait adopter. En effet, en visionnant les écrans de surveillance des caméras disposées à l'extérieur de l'établissement, le portier bénéficie d'une vision aérienne du périmètre extérieur ainsi que des clients qui s'y trouvent (clients attendant de rentrer, fumeurs, etc.).

Mais l'intérêt principal de la vidéosurveillance tient à ses enregistrements. En cas d'infraction ou de confrontation entre le portier et des clients, les vidéos ayant enregistré la scène peuvent être saisies par la justice pour permettre, à distance de l'événement, de reconstituer l'enchaînement des faits et de servir de preuves à conviction. En cas de conflit, un portier respectueux du droit tout comme son employeur ont ainsi tout intérêt à s'appuyer sur des enregistrements de vidéosurveillance.

5/ Le recours aux forces de l'ordre

Le portier peut faire appel aux forces de l'ordre en présence d'une menace contre les biens et les personnes qui ne peut être contenue par le dispositif de sécurité ou lorsqu'il s'agit de faire constater

une infraction. Les principaux cas concernés sont :

- Bagarres, agressions, violences physiques, groupe d'individus hostiles ou menaces graves entre clients ;
- Comportements jugés dangereux : personnes ivres, instables, armées ou manifestation agressives ;
- Infractions (port d'arme prohibée, trafic de stupéfiants devant l'établissement, etc.) ;
- Perturbations de l'ordre public (bruit extrême, dégradations, tentative d'intrusion en force, etc.).
- Foule importante incontrôlable, voire situation de panique.

4. LES QUALITÉS PERSONNELLES DU PORTIER

Les qualités requises pour exercer la fonction de portier sont de nature physique et psychologique. Nous allons ici évoquer les principales d'entre elles en sachant que, quelles que soient les qualités cumulées par un portier, l'expérience constitue un atout majeur.

1/ Qualités physiques

Même si un portier doit tout faire pour éviter l'affrontement physique, il doit être prêt au combat et cela doit apparaître comme une évidence aux yeux des clients. Approcher les deux mètres et être tout en muscles confèrent un avantage certain mais sans que ces critères soient indispensables ni souvent suffisants. Il est essentiel en revanche d'avoir un physique de sportif accompli et, par le regard et la posture, de témoigner de son assurance.

Indépendamment de ce que le portier dégage et qui devrait suffire à dissuader les clients belliqueux ou indécis, le portier doit être capable d'engager un rapport de force qui permette de neutraliser un client menaçant, mais sans le blesser. Cela demande de solides aptitudes dans les sports de combat tels que l'aïkido, le judo, le krav maga ou en encore le MMA¹. Des compétences en boxe, en karaté ou en kung fu, permettant de neutraliser un adversaire par K.O. ou par blessure, sont parfaitement inadaptées si elles ne sont pas complétées par des techniques d'immobilisation ne causant pas de blessures.

Il faut rappeler qu'un simple citoyen comme un agent de sécurité privé peut être poursuivi, voire

1. MMA : Mixed Martial Arts (arts martiaux mixés)

condamné, si les violences qu'il a exercées en réponse à une agression sont jugées disproportionnées. Pour être reconnue comme légitime, la défense doit être nécessaire et proportionnée à la gravité de l'atteinte ou de la menace.

Point important à souligner : un portier ne doit pas vivre sur des acquis du passé. Cela signifie qu'il doit s'entraîner régulièrement dans sa discipline afin, en cas de confrontation, d'être toujours sûr de lui et d'avoir des gestes précis.

Un portier qui perd ses acquis aura tendance à neutraliser un client menaçant en le blessant, car il est bien plus facile de frapper que d'immobiliser.

2/ Critères psychologiques

Les qualités psychologiques sont plus importantes que les qualités physiques.

Le portier doit être tout d'abord physionomiste pour reconnaître les clients qui sont déjà venus et aussi pour pouvoir détecter les clients à risque, même lorsque les signaux sont faibles : petit trouble de l'équilibre, regard absent, voix anormalement forte, rapports douteux avec les autres clients, etc.

Il doit ensuite être courtois lorsqu'il refuse l'entrée à une ou plusieurs personnes afin de se montrer ferme sans être agressif ni humiliant.

Face à des individus alcoolisés ou habitués à la violence, il doit faire preuve de tact et de sang-froid. Si la tension monte, il doit être capable de désamorcer la situation uniquement par son attitude, son regard, le ton de sa voix et le choix de ses mots. Le recours à la force physique doit rester exceptionnel.

Enfin, sa fonction l'exposant fréquemment à la malveillance de certains clients, c'est-à-dire à des tentatives de passage en force, des manœuvres d'intimidation, des provocations ou encore des insultes, il doit être émotionnellement très stable.

CONCLUSION

La fonction de « portier », qui pourrait sembler simple et n'exiger que du muscle, fait en réalité appel à des compétences physiques et psychologiques bien précises que tous les individus cos-



Entraînement d'aïkido : désarmement d'un agresseur avec couteau et immobilisation au sol avec une clé de bras (crédit photo : iStock.com/DekiArt)

tauds ou amateurs de sports de combat ne possèdent pas.

Parmi ceux qui réunissent les qualifications professionnelles requises, un responsable de discothèque doit choisir les bons profils. Quant à ceux qui sont retenus, ils doivent en permanence entretenir et améliorer leurs compétences, qu'il s'agisse de suivre l'évolution des lois, de maintenir leurs aptitudes au combat ou de remettre en question leur façon de faire lorsque les incidents qu'ils espéraient éviter se produisent. ■

LE MMA, UNE DISCIPLINE ADAPTÉE À LA SÉCURITÉ DES DISCOTHÈQUES

J'ai été agent de sécurité pendant près de deux décennies et, malgré une taille de 1,71 mètres et un poids de 75 kg, j'avais réussi à m'imposer grâce à une pratique continue des sports de combat ainsi que du rugby et de l'athlétisme.

En 2018, j'ai découvert le MMA qui, plus que toutes les autres disciplines pratiquées jusqu'ici, m'apporta des techniques dites de « soumission », très efficaces pour neutraliser un client sans risquer de le blesser. Quand la tension montait, mes collègues faisaient souvent appel à moi, car j'étais le seul à pratiquer ce sport. En face de nous, nous avons des jeunes des cités qui pratiquaient aussi le MMA et voulaient parfois en découdre. Nous devons les neutraliser sans dommages pour eux comme pour nous. La vidéosurveillance renforçait l'importance de respecter les procédures. **A. E.**

LE SAHEL À L'ÉPREUVE DE LA GUERRE INSURRECTIONNELLE

MARC LEMAIRE

DOCTEUR EN HISTOIRE MILITAIRE ET ÉTUDES DE DÉFENSE



Djihadistes quittant leurs motos pour monter à l'assaut (photo extraite d'une vidéo de propagande)

L'AUTEUR

Après une décennie passée dans les régiments de l'armée de Terre en qualité de médecin, **Marc Lemaire** a entrepris des études d'histoire militaire.

Dans le prolongement de sa thèse de médecine, traitant du soutien santé des parachutistes dans la guerre d'Indochine (1945-1954), il a poursuivi ses recherches sur les guerres insurrectionnelles (Indochine, Algérie, Malaisie, Afghanistan, etc.). Avec le précieux soutien de la Fondation Napoléon, il a présenté, en 2006, une thèse d'histoire militaire et d'études de défense consacrée à la guerre de Crimée (1854-1856).

Tout en poursuivant ses recherches en histoire militaire, il a multiplié les séjours en Afrique et au Moyen-Orient pour y exercer différents métiers. Ses observations sur le terrain ainsi que sa confrontation, à plusieurs reprises, avec la violence *djihadiste*, l'ont renvoyé au schéma des guerres insurrectionnelles.

INTRODUCTION

Après avoir été arrêté brutalement dans sa course, en 2013, par l'opération Serval, l'islamisme violent a repris sa marche en avant. L'opération Barkhane a réussi à le contenir quelque peu en lui infligeant des revers majeurs, mais sans jamais empêcher sa progression – ce qui a d'ailleurs joué en faveur de la propagande visant à faire croire que la France jouait un double jeu au Sahel. Les coups d'Etat successifs qui ont touché le Mali, le Burkina Faso et le Niger, en promettant le retour de la sécurité, n'ont rien changé. Le départ des forces françaises et la venue des Russes de Wagner puis de l'Africa Corps, n'ont toujours pas éclairci l'horizon. Le recrutement de milices locales armées, au Mali et au Burkina Faso, n'a pas eu les résultats escomptés. La reprise de Kidal, foyer supposé du « terrorisme » malien qu'il s'agissait d'éradiquer pour frapper la bête au cœur, n'a eu qu'une portée symbolique de nature politique, sans impact favorable sur l'évolution de la guerre, etc.

La menace qui, initialement, se limitait à quelques foyers au nord et au centre du Mali, au nord du Burkina Faso ainsi que dans la région des trois frontières (à cheval sur le Mali, le Burkina Faso et le Niger), s'est étendue à l'ensemble des zones rurales du Mali, du Burkina Faso ainsi que de l'ouest nigérien. Les grands centres urbains que contrôlent encore les pouvoirs en place sont infiltrés et régulièrement touchés par des attentats terroristes ainsi que par des raids meurtriers tandis que leurs axes de ravitaillement sont de plus en plus menacés. Les mouvements djihadistes sévissant au nord-ouest du Nigéria ont opéré leur jonction avec les mouvements opérant à l'ouest du Niger. Après la reprise de Kidal par Bamako en novembre 2023 et la rupture des Accords d'Alger en janvier 2024, les mouvements séparatistes et autonomistes du Nord-Mali, à dominante touareg, se sont réunis, fin 2024, au sein d'une organisation commune, le Front de libération de l'Azawad (FLA). Ce front a ensuite mené des opérations conjointes avec les djihadistes. Plus grave encore, les pays frontaliers à l'ouest et au sud de l'Alliance des Etats du Sahel (Mali, Burkina Faso et Niger) sont désormais eux-mêmes sérieusement menacés lorsqu'ils n'ont pas déjà été infiltrés ou fait l'objet d'attaques djihadistes (voir la carte ci-dessous).

Dans les faits, la menace ne cesse de s'étendre. La débauche de moyens militaires ainsi que les

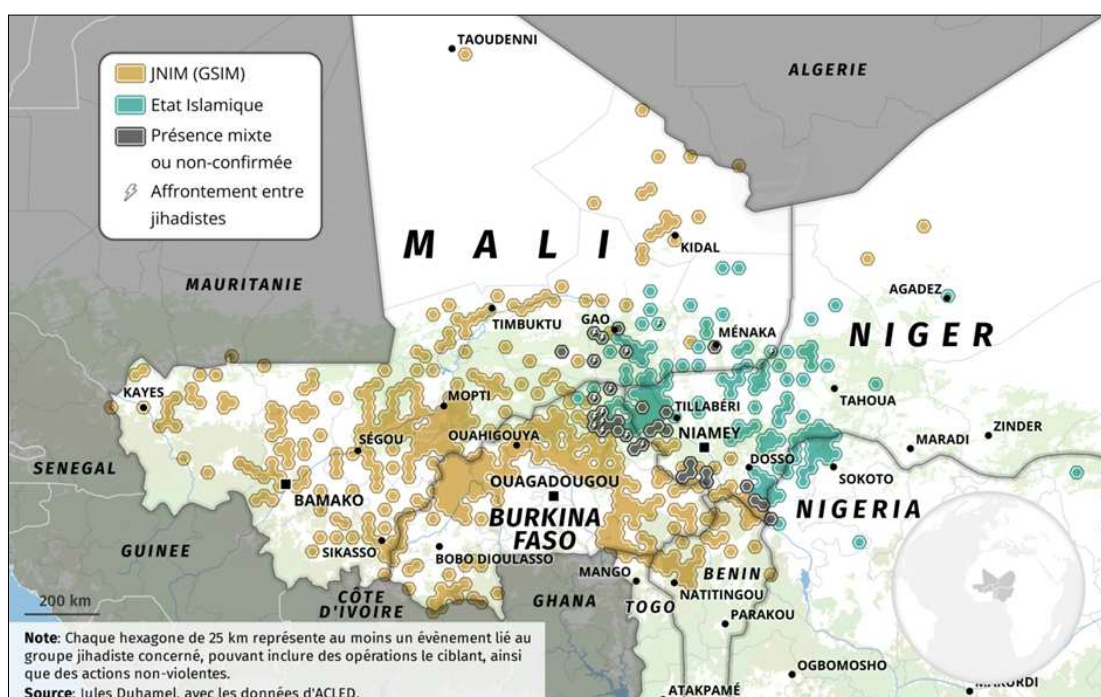
changements de gouvernement et de soutiens extérieurs ne sont pas parvenus jusqu'ici à infléchir le cours des événements.

La question est donc de savoir s'il faut continuer d'accroître les efforts et les sacrifices consentis jusqu'ici, dialoguer avec l'ennemi, ou revoir complètement la doctrine de guerre employée.

LA VÉRITABLE NATURE DE LA MENACE

Pour vaincre son ennemi, il faut commencer par bien le connaître. Les ennemis des pays sahéliers sont désignés par le terme « terroristes ». Cela est logique si l'on fait référence aux attentats qu'ils ont perpétrés contre les civils ainsi qu'aux exécutions et enlèvements qu'ils multiplient dans les villages pour imposer leur emprise. Cependant, si l'on veut définir une doctrine de guerre capable de les combattre, le terme est trop réducteur et, pour certains acteurs, inapproprié.

Des individus n'ayant qu'une idéologie et le terrorisme pour s'imposer, sont capables d'infliger de graves dommages à une société, mais n'ont pas le pouvoir de renouveler leurs rangs. Les groupuscules terroristes d'obédience marxiste-léniniste qui avaient endeuillé la France, l'Allemagne et l'Italie dans les années 1970 et 1980, avaient été neutralisés sans faire beaucoup d'adeptes. Leurs révolutions sanglantes s'étaient éteintes avec la mort ou l'arrestation de leurs membres.



Activités des groupes djihadistes au Sahel central, du 1er janvier au 25 juillet 2025 (carte réalisée par Jules Duhamel et publiée avec son aimable autorisation. www.julesduhamel.com)

Au Sahel, les « terroristes » sont avant tout des insurgés. De façon schématique, lorsque l'on élimine un terroriste qui n'est que terroriste, on réduit la menace. Lorsque l'on fait de même avec un insurgé, que celui-ci ait fait usage ou non du terrorisme, on la démultiplie. L'insurgé est porté par une cause partagée avec une grande partie de la population au nom de laquelle il se bat. Sa force ne se limite donc pas à un groupe d'individus violents et sectaires. Dès lors, lorsqu'il est éliminé, il est remplacé. Plus que cela : pour un insurgé éliminé, deux ou trois militants de la cause prennent sa place. La dynamique des effectifs lui est favorable dans le temps. D'ailleurs, les communiqués du pouvoir présentant régulièrement l'inventaire des ennemis neutralisés et des armes saisies à l'occasion des opérations militaires, ne permettent pas d'appréhender réellement l'évolution des forces en présence.

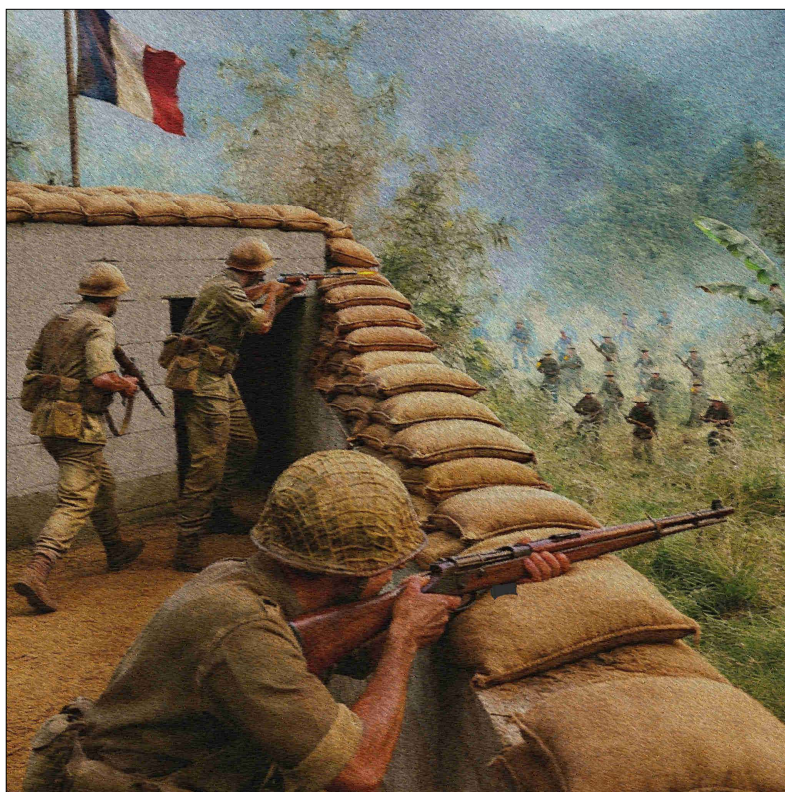
La dynamique globale des insurrections faisant vaciller les Etats sahéliens est comparable à celle qu'avait connue la guerre d'Indochine (1945-1954) à ses débuts. Opposés à la tutelle française, les premiers maquis du Viêt-minh, en apparence faciles à réduire, avaient résisté à une armée moderne, disposant de multiples atouts, dont notamment la maîtrise du ciel, une imposante puissance de feu et une armée de métier (le Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient). Pendant quatre années, avant même que la Chine triomphante de Mao ne leur fournisse armes, instructeurs et camps d'entraînement, ils n'avaient cessé de croître, d'améliorer leur tactique et de s'armer en attaquant les postes et les convois militaires.

Comme aujourd'hui au Sahel, ils ne prenaient d'assaut les emprises militaires qu'à condition de réunir un effectif au moins 5 à 10 fois supérieur, de bénéficier de l'effet de surprise et de pouvoir se disperser rapidement une fois les objectifs atteints (chute du poste, pillage de son arsenal et incendie de ses principales infrastructures, de ses véhicules ainsi que des armes ne pouvant pas être emportées). Visant les convois logistiques, les relèves, les colonnes de secours ou encore les uni-

tés de choc en déplacement, les embuscades étaient comparables à celles qui sont actuellement organisées au Sahel : renseignement par le biais de personnes infiltrées, observation des déplacements, choix d'un terrain favorable, fixation de la colonne et « boule de feu », pillage puis décrochage avant l'arrivée des renforts.

Toutes ces tactiques, relevant de la guérilla, ne constituent qu'un volet de la guerre menée par l'insurgé. Étant dans la position du faible face au fort, l'insurgé investit tous les terrains susceptibles de renforcer son camp et d'affaiblir celui de son adversaire. Dès lors, son champ d'action est vaste pour ne pas dire illimité. S'il perd sur le terrain militaire, il va investir dans le terrorisme, la manipulation des opinions ou encore l'arme économique. S'il a besoin de fonds, il va se livrer à des activités criminelles (prises d'otages ainsi que trafic de drogue, d'armes, d'êtres humains, etc.).

Au Mali par exemple, Bamako étant une proie trop grosse pour être avalée, les djihadistes ont tenté dans les derniers mois de 2025 de lui impo-



Réalisé avec l'aide de l'IA (www.magnific.com), ce dessin figure de façon libre ce que fut le sort des postes militaires d'Indochine. Bon nombre d'entre eux furent attaqués par des multitudes d'assaillants, des heures durant, sans qu'aucun secours ne puisse venir les sauver. Installer ces postes pour tenir le terrain consommait énormément d'effectifs et offrait à l'ennemi des cibles relativement vulnérables. La guerre des postes affecta le moral du corps expéditionnaire et permit au Viêt-minh d'ajouter les petites victoires utiles à sa propagande et à son ravitaillement en armes et munitions.

ser un blocus sur les carburants. Celui-ci a donné des résultats, jusqu'au moment où le pouvoir a mis en place des escortes armées suffisamment dissuasives pour protéger des convois de plusieurs centaines de camions-citernes. Les djihadistes se sont alors attaqué aux transports de vivres ainsi qu'aux bus...

Dans les guerres insurrectionnelles, le camp insurgé cherche toujours une façon de frapper les points vulnérables de son adversaire. En jouant sur l'innovation, la rusticité, la mobilité et la surprise, il n'a besoin que de très faibles effectifs pour causer de grands dommages. Pour le contrer, le pouvoir doit déployer de gros moyens qui sont d'autant plus importants que l'espace à protéger est vaste, comme ce fut le cas en Indochine hier et comme c'est le cas au Sahel aujourd'hui.

Cette immensité du territoire pose un autre problème : les terrains reconquis à la faveur d'opérations dites de « nettoyage » ne peuvent pas être tenus dans la durée. Pour occuper le terrain, il faut des infrastructures, de l'armement ainsi que des effectifs importants pour, d'une part protéger les acquis, d'autre part assurer une liaison permanente avec la base arrière.

Confrontée à cette réalité, Bamako a été obligée d'abandonner certaines positions périphériques. La reprise de Kidal par les insurgés en avril 2026 a montré la difficulté à appuyer une garnison éloignée de ses bases de soutien. En Indochine, les garnisons éloignées de Cao Bang et de Lang Son ainsi que les camps retranchés de Na San et de Dien Bien Phu avaient été abandonnés ou étaient tombés pour les mêmes raisons. Quant au renforcement des grandes villes ainsi que de leurs approches et voies de ravitaillement, ils n'avaient pas pu empêcher les infiltrations...

Dans la mesure où les Etats sahéniens limitent globalement leurs actions à la lutte anti-terroriste, ce qui revient à adopter les règles de la guerre de destruction, les chances de succès sont faibles. L'espoir d'une victoire capable d'éviter les massacres de masse reposerait bien plus sur, non pas une surenchère dans les moyens ou la recherche de nouveaux partenaires, mais sur l'adoption d'une doctrine de guerre adaptée à la menace : la contre-insurrection.



Photo de propagande djihadiste montrant les armes et véhicules saisis à l'occasion d'une attaque contre les forces du pays

L'IMPLICATION DES POPULATIONS

Pour qui veut comprendre la guerre insurrectionnelle pour mieux la combattre, la lecture de l'essai de David Galula, *Contre-insurrection – Théorie et pratique*, paru en France, en 2008, aux éditions Economica, s'impose.

Comme autrefois en Indochine, le phénomène insurrectionnel est au cœur du succès des djihadistes au Sahel. Que ce soit sous sa forme rampante ou sa forme violente, l'islamisme ne parvient à s'imposer que parce qu'il exploite le *mécontentement populaire*. Il prend à son compte les causes locales avec la promesse de les faire triompher contre le pouvoir ou le système en place. Au Sahel, les rigueurs de l'islamisme ne sont pas nécessairement mises en avant afin de ne pas effrayer les militants à recruter : il n'est question que de retour à la prétendue « vraie religion » pour combattre la corruption et promouvoir la justice ainsi que la solidarité. Les premiers maquis vietminh s'étaient de la même façon battu pour l'indépendance du Viêt-Nam et la justice sociale sans comprendre qu'ils servaient l'idéologie communiste – qui leur vola finalement la victoire.

Qu'elles soient manipulées ou pas, les populations touchées par le *mécontentement* se rallient à l'insurrection pour le combat ou son soutien. Les premiers morts du côté du pouvoir légal provoquent une riposte de nature militaire qui ne peut éviter les dégâts collatéraux, voire les exactions. À partir de là, les cycles provocation-répression-mobilisation se multiplient, alimentant les rangs insurgés : plus la guerre se prolonge dans le temps, plus le camp insurgé se renforce.

Lorsque celui-ci finit par contrôler un territoire ou ses abords, pour s'assurer le soutien inconditionnel des populations, il ajoute la coercition à la séduction.

En Indochine, le Viêt-minh venait dans les villages la nuit, y organisait des tribunaux et n'en repartait qu'après avoir fait exécuter des prétendus contre-révolutionnaires. Les populations devaient choisir entre la cause revendiquée par l'insurrection ou la mort. Au Mali encore, c'est la même logique qui avait conduit à l'exécution, en place publique, de la jeune et innocente *tiktokeuse* Mariam Cissé, « coupable » d'avoir affiché sur les réseaux sociaux son soutien à l'armée nationale.

En règle générale, les authentiques insurrections, reposant donc sur une véritable assise populaire (contrainte ou pas), finissent par l'emporter. Pour les vaincre, il faut, soit vitrifier les populations impliquées et donc multiplier les crimes de guerre, voire les crimes de génocide, soit appliquer scrupuleusement les règles de la contre-insurrection.

LES RÈGLES DE LA CONTRE-INSURRECTION

La première règle à respecter lorsqu'il s'agit d'adopter une doctrine fondée sur la contre-insurrection est de considérer, d'une part que le problème est politique et non militaire, d'autre part que le centre de gravité de l'adversaire, sur lequel doit porter l'effort majeur, est constitué par les populations hostiles au pouvoir et non par leurs éléments armés. Les insurrections naissant du *mécontentement populaire*, la contre-insurrection doit schématiquement résorber celui-ci par des mesures relevant du politique et ne faire de la neutralisation des éléments armés qu'un sujet périphérique à déléguer à des forces armées spécialisées.

Si la France a échoué au Mali dans les suites de l'opération Serval, c'est parce que Paris a composé avec un régime hautement corrompu. Le travail remarquable de l'opération Barkhane ne pouvait pas produire de résultats probants dans le temps puisque les causes alimentant le *mécontentement populaire* étaient entretenues. En Indochine, le Corps expéditionnaire fut également mis en échec pour des raisons politiques : l'indépendance que réclamaient les insurgés, et qui constituait le fond de leurs motivations profondes, ne fut jamais réellement accordée.

Également confrontés à une insurrection dans leur colonie malaisienne, les Britanniques réussirent

pour leur part à emporter la victoire militaire et à préserver leurs intérêts économiques et géopolitiques dans la région. Ils fondèrent leur contre-insurrection sur la mise en place d'un processus politique et institutionnel conduisant le pays à son indépendance. Les forces communistes qui, comme en Indochine, avaient tenté de conquérir le pouvoir en instrumentalisant la question nationaliste, perdirent leur légitimité et donc leur assise populaire. Dès lors, elles purent être éliminées par les opérations militaires.

Dans les pays sahéliens, les problèmes politiques alimentant le *mécontentement populaire* sont nombreux et connaissent des variantes d'une aire géographique à une autre : corruption érigée en système, défaillance des institutions ainsi que des services publics avec un impact négatif plus important dans les régions éloignées des centres économiques, pauvreté galopante confinant à la misère dans certaines zones reculées où nombre d'enfants portent les symptômes de la malnutrition, irrédentisme arabo-berbère, contentieux intercommunautaires hérités du passé, explosion démographique qui, couplée au réchauffement climatique, fait du foncier un enjeu vital affectant particulièrement les éleveurs peuls (progressivement dépossédés de leurs pâturages et de leurs couloirs de transhumance), rivalités de castes au sein des ethnies où se recrutent les combattants (l'esclavage par ascendance restant d'actualité dans certaines ethnies), accès aux zones de chasse pour les communautés dépendant traditionnellement de la chasse, survivance d'un banditisme ancien, voire de réseaux criminels, réémergent ou se renforçant à la faveur de la situation de crise, etc.

Au regard des défis à relever, il apparaît que le chantier est colossal. Les premières mesures d'ordre politique devraient donc viser, dans les meilleurs délais, l'instauration d'une gouvernance exemplaire dévouée au bien public (sans suivre le modèle occidental qui est inadapté). Les états-majors militaires, mais aussi les élites intellectuelles et politiques du pays, devraient ensuite s'approprier les enseignements de l'ouvrage de David Galula et les enrichir par d'autres lectures consacrées aux stratégies de contre-insurrection.

Il faut noter à ce sujet que certains stratèges américains ont déclaré que les méthodes de la contre-insurrection appliquées en Afghanistan face

aux talibans n'avaient pas permis d'éviter la défaite. La vérité est que la contre-insurrection, qui est d'ailleurs déjà appliquée de façon parcellaire dans certaines zones du Sahel, n'a de chance d'aboutir que si elle contrôle toutes les opérations sur tous les terrains. Elle ne peut pas conduire à la victoire si elle évolue parallèlement à la guerre de destruction. En Afghanistan, l'armée américaine a poursuivi jusqu'à son retrait une guerre de destruction qui s'autorisait les dégâts collatéraux, tout en concédant certains secteurs aux règles de la contre-insurrection.

Sur le terrain des opérations au Sahel, l'approche mériterait ainsi d'être globale sans rien céder à l'esprit de la guerre de destruction – sans qu'il s'agisse non plus de renoncer à l'usage de la force. Les dégâts collatéraux et les dérapages sur lesquels on ferme les yeux en déclarant qu'il n'y a pas de guerre propre ou que la seule solution repose sur l'élimination physique des individus dangereux, etc., devraient être vus au contraire comme des fautes graves contre-productives.

Les forces de défense et de sécurité doivent être dévouées au bien-être et à la protection des populations, et non apparaître comme un outil de contrôle et de répression au service d'un pouvoir lointain, voire d'une ethnie étrangère à la région.

Mao, le grand vainqueur de la guerre civile en Chine, exigeait à l'époque des moissons que les soldats de son armée aillent prêter main-forte aux paysans dans leurs champs.

Dans le même esprit, ne doivent être engagées contre les éléments irréductibles de l'insurrection que des forces formées politiquement. Si les caches, sanctuaires, camps d'entraînement ou regroupement d'éléments armés peuvent être détruits par la force brute, les villages où les insurgés se mêlent à la population ne doivent jamais être investis par des forces conventionnelles. Seules des unités spécifiquement formées aux enjeux politiques de l'action militaire, et appuyées par des observateurs extérieurs, par exemple de la gendarmerie, doivent être autorisées à mener des opérations en milieu civil.

Chaque cas d'exaction rapporté doit faire l'objet d'une enquête indépendante et les éventuels coupables doivent être jugés et condamnés.

Aucun territoire ne doit être reconquis par les forces armées s'il n'a pas déjà été prévu, pour le conserver et « conquérir les cœurs et les esprits »,

un plan de développement économique, la restauration des services publics de base (éducation, santé, etc.), la mise en place de fonctionnaires contraints à l'honnêteté ainsi que des forces territoriales de défense et de sécurité bien protégées et bien armées.

Les gouvernements ne doivent pas confondre la légalité, qui leur donne, sur toutes les régions de leur pays, un droit de nature juridique qui n'a de valeur qu'à leurs yeux ainsi qu'à ceux des observateurs étrangers, et la légitimité, qui s'acquiert auprès des populations par des investissements et par la bonne gouvernance.

Enfin, tous les terrains investis par l'insurrection doivent faire l'objet d'une contre-offensive tout d'abord, de mesures préventives d'endigement ensuite. La guerre subversive, qui consiste par exemple à endoctriner les esprits par le biais de mosquées tenues par des imams intégristes, doit être clairement perçue pour qu'ensuite ses agents, réseaux et modes d'emprise soient identifiés et neutralisés. Les coups portés à l'économie doivent être intégrés et, pour réduire la dépendance à l'égard des importations, faire l'objet d'investissements pour un élargissement de l'autonomie alimentaire et la production nationale de matériaux de construction et d'énergie. Bien entendu, la protection des sites industriels et agricoles déjà existants, précisément ciblés par les djihadistes, doivent être sérieusement protégés, etc.

CONCLUSION

L'avancée irrésistible de l'islamisme au Sahel et maintenant en Afrique de l'Ouest répond aux mécanismes implacables de la guerre insurrectionnelle. Les multiples remaniements intervenus à la tête des Etats comme les changements de partenaires ou encore l'introduction de moyens militaires de plus en plus lourds n'ont pas permis d'enrayer le processus de dégradation.

Si l'on observe les guerres insurrectionnelles du passé, force est de constater que les mêmes causes provoquent les mêmes effets. La guerre de destruction visant à éliminer les insurgés sans intégrer la dimension politique qui sous-tend leur engagement représente la meilleure façon d'alimenter l'incendie que l'on veut éteindre.

La solution que propose David Galula, le théoricien de la contre-insurrection, mériterait d'être étudiée et envisagée. ■

EXPO PROTECTION

Le salon international de la prévention
et de la maîtrise des risques



3-5 NOV. 2026
Paris - Porte de Versailles

**Santé-Sécurité | Risques Climatiques et Industriel | Secours
Sûreté & Sécurité | Feu | Cybersécurité**

Built by
RX In the business of
building businesses

www.expoprotection.com



#Expoprotection2026



Revue électronique – Gratuité provisoire

ISSN : démarches en cours

CHRONIQUES DES ZONES ROUGES N° 001